



Société d'Economie Alpestre  
de la Haute-Savoie

# PRIX D'EXCELLENCE ALPAGES DU HAUT-GIFFRE

# 2022



*Nos alpagistes  
ont du talent !*

Ce livret rend hommage aux exploitants-alpagistes qui ont participé à la **2e édition du Prix d'Excellence Alpagnes du Haut-Giffre**, organisé par la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, avec l'appui technique de la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie et le soutien financier du programme LEADER Arve & Giffre.

Ces pages vous permettront de mieux apprécier la richesse de nos alpages et le travail des exploitants qui font vivre ces espaces d'altitude remarquables !

Vue sur le plateau  
de Sommand  
depuis la Haute Pointe



Stéphane BOUVET, président de la Communauté de Communes (à droite) et Cyril CATHELINÉAU, vice-président délégué à l'environnement (2e en partant de la droite), accueillent les membres des jurys à Taninges le 6 juillet, premier jour des visites

## SOMMAIRE

- 3 ■ Editos / Sommaire
- 4/5 ■ **Présentation**
- 6/7 ■ **Carte des alpages**
- 8/9 ■ Alpage des Platières - Agy
- 10/11 ■ Alpage de la Plaine du Lac
- 12/13 ■ Alpage d'Aujon
- 14/15 ■ Alpage de Sales
- 16/17 ■ Alpage des Salamanes
- 18/19 ■ Alpage de Portes et Gers
- 20/21 ■ Alpage du Criou
- 22/23 ■ Alpage de Bostan
- 24/25 ■ **Photos des visites**
- 26/27 ■ Alpage de l'Avouille
- 28/29 ■ Alpage de Batsaz
- 30/31 ■ Alpage d'Angolon
- 32/33 ■ Alpage de la Rosière
- 34/35 ■ Alpage d'Uble
- 36/37 ■ Alpage du Lac de Roy
- 38/39 ■ Alpage du Coin
- 40/41 ■ Alpage de Roche-Palud d'en Haut
- 42/43 ■ Alpage des Hauts-Fleury
- 44/45 ■ Revue de presse
- 46/47 ■ Notes
- 48 ■ **Remerciements**

C'est avec joie - et une fierté partagée - que la Communauté de Communes a organisé la deuxième édition du Prix d'Excellence Alpages du Haut-Giffre, avec le soutien essentiel de la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie, et la participation de nombreux acteurs issus du monde agricole, touristique, environnemental et institutionnel.

Cette année, dix-sept alpages non-laitiers - l'édition 2021 concernait les alpages laitiers - ont été visités avec une belle diversité géographique : plateaux de Sommand et Praz de Lys, montagne d'Uble, plateau de Loëx, plateau d'Agy, combe de Gers, montagne du Criou, vallon de Bostan, vallon de Sales...

Nous remercions les personnes - 25 au total sur les deux jours de visite - qui se sont mobilisés pour intégrer les jurys. Tous ont parfaitement joué leur rôle, avec sérieux, enthousiasme et bienveillance, apportant à chaque étape leurs connaissances techniques propres - ce qui a permis de diversifier les échanges avec les exploitants.

Nous saluons chaleureusement les alpagistes qui ont pris du temps pour nous accueillir sur leur exploitation. Les discussions furent sincères et passionnées, autour de leur travail, de leurs difficultés quotidiennes, ainsi que sur les enjeux actuels de nos espaces de montagne, notamment le changement climatique, la prédation ou le développement des activités de loisirs.

C'est d'ailleurs pour cette raison que le Prix d'Excellence Alpages est né : il s'agit de rappeler l'importance de l'agropastoralisme pour les Montagnes du Giffre, particulièrement d'un point de vue économique, environnemental et patrimonial, mais également d'alerter sur le nécessaire développement équilibré, raisonné et durable de notre territoire !

**Stéphane BOUVET**

Président de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

**et Cyril CATHELINÉAU**

Vice-président de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre délégué à l'environnement



### Les dispositifs qui ont permis la réalisation du Prix d'Excellence Alpages du Haut-Giffre

#### > Plan Pastoral Territorial (PPT) du Haut-Giffre

Ce dispositif régional en faveur des espaces pastoraux a permis de réaliser - à l'échelle des communes constitutives de ce PPT - près de 550 000 euros de travaux (logement des alpagistes, approvisionnement en eau, reconquête pastorale, structuration foncière collective ou actions de sensibilisation) sur la période 2013 - 2019, soutenus par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Europe (FEADER).

Sur cette même période, le territoire a pu bénéficier du soutien du Département de la Haute-Savoie (471 000 euros de travaux complémentaires) grâce à sa politique pastorale dans le cadre du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles. **En 2019, le PPT a été renouvelé jusqu'en 2024 entre la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre et la Région Auvergne-Rhône-Alpes** afin de poursuivre le soutien de l'activité pastorale du territoire.

Les enveloppes de ce 2e PPT sont fortement consommées, notamment les crédits destinés aux améliorations pastorales, c'est-à-dire les travaux d'investissements en alpage. **Début 2022, 80% de l'enveloppe était consommée, ce qui représente un total de 635 000 euros de projets réalisés ou en cours de réalisation** répondant aux besoins pastoraux du territoire.

#### > LEADER Arve & Giffre

Ce dispositif européen vise à soutenir financièrement des projets innovants en milieu rural qui répondent à la stratégie de développement du territoire. A ce titre, le territoire LEADER Arve et Giffre bénéficie d'une dotation européenne de 1 487 874 euros sur la période 2014-2020, prolongée jusqu'en 2022.

#### > Plus d'informations :

Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

Pauline LETERTE

Technicienne  
Espaces Naturels / Environnement

✉ p.letearte@montagnesdugiffre.fr  
☎ 07 49 98 18 08

Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie

Rémy VERICEL

Technicien  
Alpages, Foncier et Forêt

✉ sea74alpages@echoalp.com  
☎ 06 33 92 63 74

Pour cette seconde année, et grâce à l'implication de l'ensemble des acteurs locaux, ce Prix a de nouveau mis en avant la diversité des pratiques pastorales qui caractérisent nos territoires de Haute-Savoie et notamment les Montagnes du Giffre.

Une mention spéciale à l'ensemble des exploitants qui font vivre ces alpages, dans un contexte où les enjeux - de plus en plus nombreux - remettent en cause la diversité de leurs productions et la présence de leurs cheptels (changements climatiques et eau, retour de grands prédateurs, conciliation des usages...). Ce Prix d'Excellence a le mérite de faire partager ces richesses et préoccupations majeures pour l'avenir.

Par ailleurs, la SEA 74 est heureuse que l'initiative de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre ait permis d'encourager un autre territoire à s'y engager à nouveau, en l'occurrence le Challenge Alpages à l'échelle du territoire Fier-Aravis. Cela permet de remettre à l'honneur et moderniser la longue tradition des Concours d'Alpages, dont la SEA 74 garde précieusement la mémoire depuis les années 1950.

**Fabienne DULIEGE**

Présidente de la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie



Ouvrage publié par la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, dans le cadre du Prix d'Excellence Alpages du Haut-Giffre, édition 2022.

**Directeur de publication :** Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes  
**Rédacteur en chef :** Cyril Cathelineau, vice-président de la Communauté de Communes  
**Rédaction :** Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie, Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

**Conception graphique et mise en page :** Communauté de Communes des Montagnes du Giffre  
**Impression :** Imprimerie Monterrain (Cluses)  
**Tirage :** 120 exemplaires  
**Crédits-photos :** Bertrand Coffy, Mathieu Battais, Laurence Girard, Pauline Leterte, Aurélien Chaillou, Jean-Marie Delavigne, Rémy Vericel, Aurore Schack, Olivier Octobre, Thomas Garcia



#### Restez en contact !

sur notre site internet : [www.montagnesdugiffre.fr](http://www.montagnesdugiffre.fr)  
sur notre page Facebook : [www.facebook.com/montagnesdugiffre/](https://www.facebook.com/montagnesdugiffre/)



## Les membres du comité de suivi



Visite sur l'alpage des Hauts-Fleury à Mieussy, en compagnie de Bertrand Muller, le berger (au centre)

- **Stéphane Bouvet**  
Président de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre
- **Cyril Cathelineau et Régis Forestier**  
Vice-Présidents de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre
- **Christian Hénon**  
Vice-Président de la Communauté de Communes Cluses, Arve et montagnes
- **Bernard Mogenet**  
Président de la SICA Arve, Giffre et Risse
- **Sylvain Forestier**  
Vice-Président de la SICA Arve, Giffre et Risse
- **Valérie Bergoend**  
Présidente du Groupement Pastoral de Sommand
- **Stéphane Mulatier**  
Président de l'Association Foncière Pastorale de Verchaix
- **Paul Deffayet**  
Président de l'Association Foncière Pastorale de Sixt-Fer-à-Cheval
- **Laurence Girard**  
Directrice de Praz-de-Lys - Sommand Tourisme

- **Bruno Cherblanc**  
Directeur de l'office de tourisme de Samoëns
- **Bruno Bourdat**  
Directeur de Haut-Giffre Tourisme (remplacé par Pierre Gillet en octobre 2022)
- **Patrice Bonnaz**  
Directeur du Syndicat Intercommunal de Flaine
- **Mathieu Battais**  
Chargé de mission "Opération Grand Site du Fer-à-Cheval"
- **Alexandra Hôte**  
Technicienne espaces naturels/environnement à la Communauté de Communes Cluses, Arve et montagnes
- **Anna Chan Tat Saw**  
Chargée de mission à la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc / SICA Arve, Giffre et Risse

**Fort du succès de sa première édition, qui a réuni quatorze exploitants-alpagistes et une multitude d'acteurs concernés par les espaces pastoraux – élus de la Communauté de Communes, organisations agricoles, partenaires institutionnels, touristiques ou environnementaux – le Prix d'Excellence Alpages du Haut-Giffre est de retour en 2022 !**

Portée par la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, avec le soutien technique de la Société d'Economie Alpêtre de Haute-Savoie (SEA74) et le soutien financier du programme LEADER Arve & Giffre porté conjointement avec la Communauté de Communes Cluses, Arve et Montagnes (2CCAM), cette démarche vise "à mettre en valeur et donner du sens à l'agropastoralisme, qui fait partie de l'identité de notre territoire", indique Cyril Cathelineau. "L'an dernier, nous avons vécu de belles rencontres, des moments de partage enrichissants et apprécié l'engagement et la bienveillance des partenaires qui se sont joints à nous".

**Un accueil chaleureux, des échanges passionnés !**  
Les 6 et 7 juillet derniers, dix-sept alpages non-laitiers ont été visités avec une belle diversité géographique : plateaux de Sommand et Praz de Lys, montagne d'Uble, plateau de Loëx, plateau d'Agy, combe de Gers, montagne du Criou, vallon de Bostan, vallon de Sales... Chaque matin, les membres des jurys – composés d'acteurs agricoles, touristiques, environnementaux et institutionnels – se sont retrouvés au siège de la Communauté de Communes pour un café chaud, un briefing et une belle photo souvenir !

Cyril Cathelineau, vice-président de la Communauté de Communes délégué à l'environnement – et Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes, le premier jour – ont salué chaleureusement la participation des exploitants-alpagistes, des partenaires locaux et de la presse. "Cette démarche vise à valoriser le travail des alpagistes, leur rôle essentiel dans nos espaces d'altitude. Face aux défis qui nous attendent, notamment le changement climatique, la prédation ou le développement des activités de loisirs – qui font craindre un risque de régression de l'activité agricole – l'avenir de la montagne, à travers nos politiques publiques, passe par un développement équilibré, raisonné et durable".

A chaque étape, l'accueil fut chaleureux, les échanges généreux et passionnés. Ils ont permis de mieux apprécier la richesse du travail effectué, les difficultés quotidiennes et l'importance de ces pratiques pour les espaces montagnards.

**Valoriser les singularités de chaque alpage**  
Les jurys se sont ensuite concertés pour établir un palmarès qui valorise les points forts et les singularités de chaque exploitation, sans pour autant établir de classement. Car l'objectif est d'abord de valoriser l'engagement de chacun, leur passion commune et leur attachement au territoire. Ce palmarès a fait l'objet d'une remise officielle organisée le 18 novembre à Taninges, en présence de tous les partenaires associés à la démarche.



### L'activité pastorale du Haut-Giffre

Un alpage est une étendue permanente d'herbe utilisée comme ressource alimentaire par un troupeau domestique pendant la saison d'été. La mise en valeur de ces herbages d'altitude est aussi ancienne que la présence humaine dans les Alpes. Les alpages du Haut-Giffre sont un lieu de vie et de travail concentrant une diversité de pratiques et d'acteurs.

Empreints d'une forte identité montagnarde, ces alpages nécessitent notamment des équipements adaptés et innovants face à des évolutions majeures comme les changements climatiques ou le retour de grands prédateurs.

Les exploitants-alpagistes, issus pour la majorité du territoire, exploitent des surfaces d'alpages qui sont essentielles à leur activité. Par leurs pratiques et l'entretien courant réalisé, ils participent à la typicité des Montagnes du Giffre : productions et commercialisations diversifiées, paysages ouverts et riches, maintien de la biodiversité...

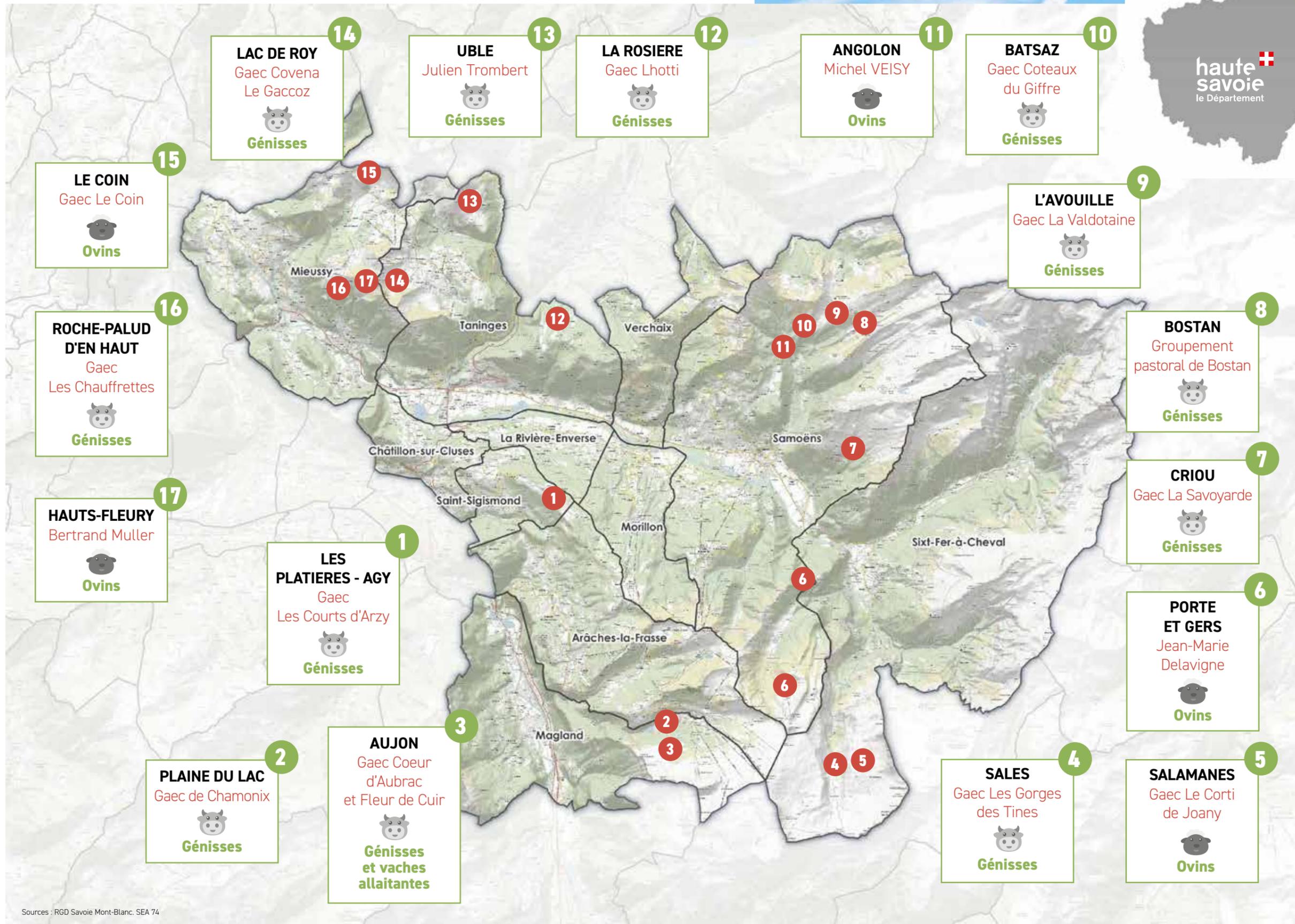


Membres des jurys du 6 juillet



Membres des jurys du 7 juillet

# ALPAGES DE L'ÉDITION 2022



Sources : RGD Savoie Mont-Blanc, SEA 74



# ALPAGE DES PLATIÈRES - AGY

## → Localisation

Plateau d'Agy / **Saint-Sigismond**

## → Altitude

1 215 m à 1 440 m

## → Surface indicative

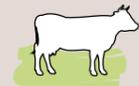
74 hectares

## ORGANISATION

→ **Alpagiste** : GAEC LES COURTS D'ARZY  
Henri et Patrick CROCHET (Sillingy).

### → Propriétaire :

- Surface : communale,
- Chalet d'habitation : communal.



## Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 55 génisses.

→ **Période d'estive** : fin mai à mi-octobre.

→ **Main d'œuvre** : les associés du GAEC.

→ **Équipement de l'alpage** : aucun.

### → Accès :

- Depuis le siège : 1 heure,
- Type : route goudronnée puis piste carrossable pour desservir les différents quartiers.

### → Eau :

- 1 impluvium de 100 m<sup>3</sup> et un impluvium de 500 m<sup>3</sup> (création en 2022),
- Une source appartenant à un propriétaire privé,
- Chaque parc possède un point d'abreuvement.

### → Pâturage :

- 4 parcs tournant,
- Coupe des buissons épineux,
- Important travail de reconquête pastorale réalisé dans les années 1990.

### → Environnement de l'alpage :

- Domaine Nordique du Plateau d'Agy,
- Forte fréquentation estivale et hivernale,
- Activité forestière importante,
- Présence de périmètres de protection de captage.



Vue sur une partie de l'alpage, utilisé comme piste nordique en hiver



Henri CROCHET, l'exploitant-alpagiste (sur la gauche), en compagnie des membres du jury



Complémentarité des arbres pour la gestion du pâturage



## Carte de l'alpage



Chalet d'habitation

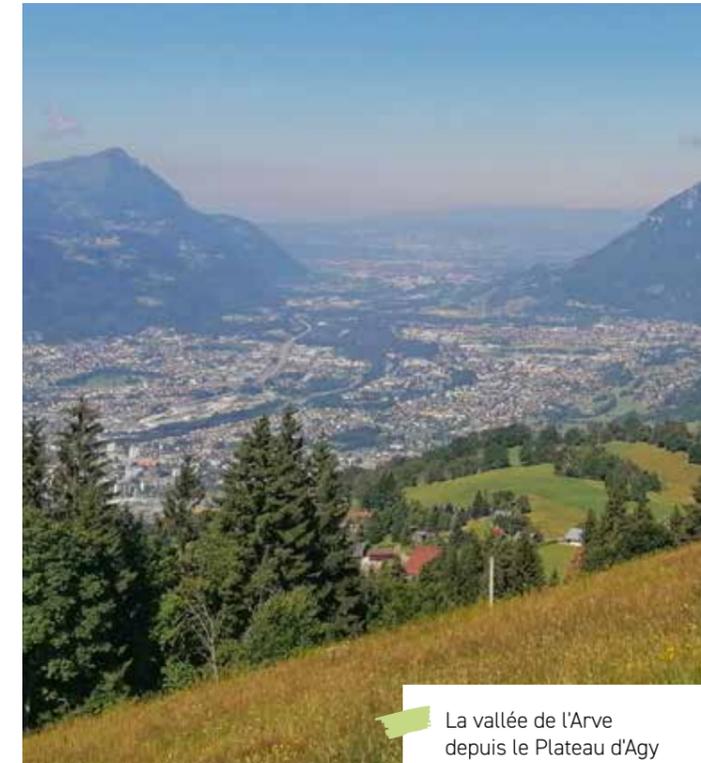


## Reconquête sylvo-pastorale

En Haute-Savoie, on retrouve généralement les alpages à partir de la zone dite "de combat". Cette limite naturelle se caractérise par une délimitation marquée entre les milieux forestiers et les pelouses de montagnes.

Ainsi, le développement spontané de la végétation s'étend d'un milieu ouvert (pelouse) à un milieu forestier avec la présence d'arbres (feuillus et résineux) en passant par une étape de lande et de buissons. Le maintien de milieu sur cette zone relève d'un équilibre permanent entre une exploitation de la ressource (herbe et forêt) et d'un développement naturel de la végétation.

Les pratiques pastorales garantissent depuis des décennies cet équilibre en assurant une utilisation de la ressource herbacée comme de la végétation arbustive et forestière. Ainsi, des actions de gestion sont réalisées par le biais d'engins mécaniques en complément du pâturage des animaux comme de l'abattage d'arbres ou du broyage de buissons. Le travail mené depuis de nombreuses années sur le site d'Agy illustre pleinement ce qui peut être réalisé de façon partenariale.



La vallée de l'Arve depuis le Plateau d'Agy



## Appréciation du jury

Le jury a pu se rendre compte du travail fourni par les associés du GAEC afin de permettre le maintien de l'ouverture des milieux sur cet alpage qui est fortement soumis à l'avancée des épicéas. Il tient à les féliciter pour la gestion des parcs mais aussi l'entretien courant réalisé.

## COUP DE CŒUR

Pour la gestion de l'alpage

# ALPAGE DE LA PLAINE DU LAC

## → Localisation

En amont du Lac de Flaine / **Magland**

## → Altitude

1 425 m à 1 545 m

## → Surface indicative

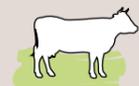
16 hectares

## ORGANISATION

→ **Alpagiste** : GAEC CHAMONIX  
Christophe, Hervé et Jérémy DELACQUIS (Magland).

### → Propriétaire :

- Surface : privée et quelques parcelles communales.



## Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 25 génisses.

→ **Période d'estive** : mi-juin à mi-septembre.

→ **Main d'œuvre** : les exploitants du GAEC

→ **Équipement de l'alpage** : aucun.

### → Accès :

- Depuis le siège : 50 minutes,
- Type : route goudronnée puis piste carrossable

### → Eau :

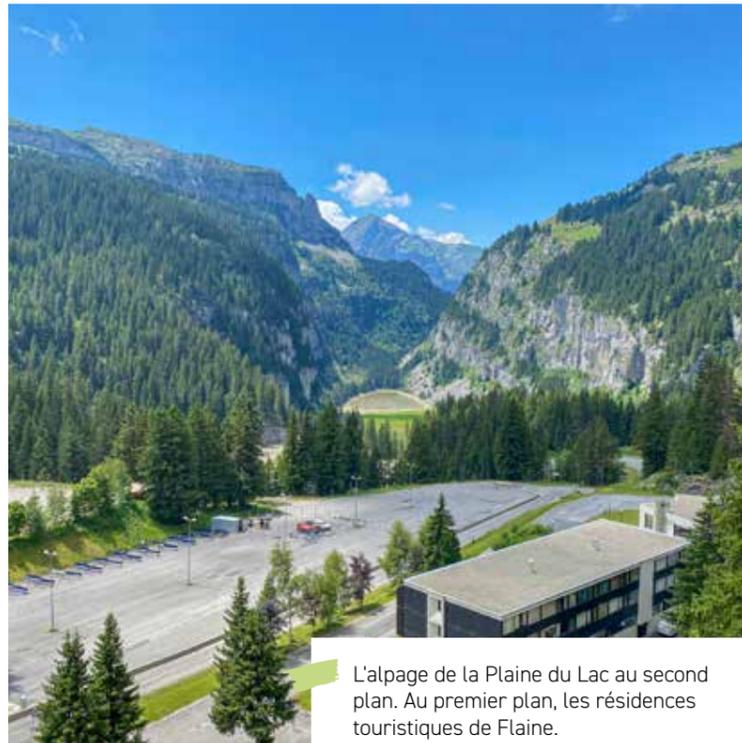
- Abreuvement dans les points d'eau naturel
- Mise à disposition de l'eau par le Syndicat Intercommunal de Flaine.

### → Pâturage :

- 5 parcs tournants,
- Entretien important pour éliminer les rumex et les épicias.

### → Environnement de l'alpage :

- Domaine Skiable de Flaine,
- Usage hivernal de l'alpage (circuit de glace).



L'alpage de la Plaine du Lac au second plan. Au premier plan, les résidences touristiques de Flaine.



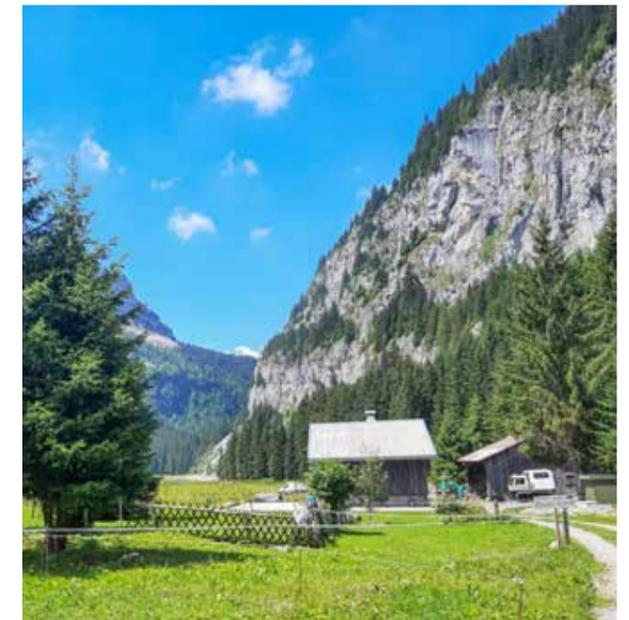
Jérémy DELACQUIS, l'exploitant-alpagiste (2e en partant de la droite), en compagnie des membres du jury



## Organisation d'une exploitation autour de surfaces complémentaires

Outre les besoins de surfaces pour répondre aux exigences d'autonomie fourragère et cahiers des charges des productions fromagères, **les exploitations de montagne ont toujours su mobiliser des surfaces complémentaires : prairies de fauches, pâturage de montagnettes ainsi que la pratique de l'alpage.** Cette organisation permet notamment de suivre la pousse de l'herbe avec les troupeaux ainsi que d'associer production agricole et entretien des espaces.

Si cette complémentarité tend à permettre de faire face aux pertes de foncier, en particulier en vallée, et apporter des réponses aux évolutions de la disponibilité fourragère dans ce contexte de changement climatique, cette organisation demande un surcroît de travail important. **Cela engendre une multiplication des parcs à réaliser, de la surveillance des différents lots mais aussi de la disponibilité de la ressource en eau.**



## Appréciation du jury

Le jury a pu apprécier l'investissement du GAEC sur ce petit alpage, et ce à l'image de l'ensemble de l'organisation de l'exploitation sur les autres surfaces pastorales qui sont au cœur du parcours des différents lots d'animaux entre le printemps et l'automne.



— COUP DE CŒUR —  
**Pour l'organisation du travail**

## → Localisation

Sous la Pointe de Bornand et l'Aiguille d'Aujon / **Magland**

## → Altitude

1 710 m à 1 900 m

## → Surface indicative

116 hectares

## ORGANISATION

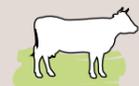
→ **Alpagiste** : GAEC CŒUR D'AUBRAC ET FLEUR DE CUIR, Julien et Laura GIGUET (Domancy).

### → Propriétaire :

- Surface : privée (société de montagne de droit ancien).



Le troupeau sur l'alpage d'Aujon, au cœur du domaine skiable de Flaine



## Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 100 vaches allaitantes et génisses.

→ **Période d'estive** : début juin à début octobre.

→ **Main d'œuvre** : Julien GIGUET.

→ **Équipement de l'alpage** : aucun.

### → Accès :

- Depuis le siège : 1 heure,
- Type : route goudronnée puis piste 4x4.

### → Eau :

- 1 Source captée pour l'abreuvement des animaux,
- 1 impluvium de 100 m<sup>3</sup>,
- 3 abreuvoirs répartis sur tout l'alpage.

### → Pâturage :

- Parc au fil sur le bas de l'alpage,
- Pâturage libre pour la majorité de la saison.

### → Environnement de l'alpage :

- Forte fréquentation estivale,
- Domaine Skiable de Flaine,
- Sentiers de randonnée.



Julien GIGUET, l'exploitant-alpagiste, avec son fils et un ami



Carte de l'alpage



## Valorisation de la viande locale

La production de viande en alpage reste une production rare sur le département de la Haute-Savoie.

Avec 30 000 bovins inalpés chaque année, on dénombre environ 12 000 vaches laitières. Les autres bovins correspondent aux génisses destinées au renouvellement des troupeaux laitiers ainsi qu'aux vaches allaitantes, pour la production de viande.

Les animaux qui pâturent sur les alpages du département sont ensuite abattus dans les abattoirs de proximité : Megève, Bellegarde Sur Valserine, Beaufort ou Bourg-en-Bresse. La commercialisation se déroule de manière locale avec la pratique de la vente directe. La viande est vendue soit sous forme de caissette, soit au détail. Cette production alimente aussi les boucheries du département. Cette filière "viande" locale est relativement similaire, que ce soit pour des bovins ou des ovins.



## Appréciation du jury

Le jury souhaite mettre en valeur cet alpage du fait de la présence d'un troupeau allaitant, production rare sur le territoire ainsi que sa valorisation locale.

Une distinction particulière est à souligner en ce qui concerne l'effort accompli pour l'emmontagnée depuis Magland jusqu'à l'alpage d'Aujon, par le Col du Cou.

— COUP DE CŒUR —  
 Pour la typicité du troupeau

# ALPAGE DE SALES

## → Localisation

Chalets de Sales et le Grand Pré /  
Sixt-Fer à Cheval

## → Altitude

1 870 m à 2 095 m

## → Surface indicative

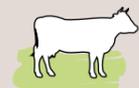
85 hectares

## ORGANISATION

→ **Alpagiste** : GAEC LES GORGES DES TINES  
Yann et Célia CASSINA (Sixt-Fer à Cheval).

### → Propriétaire :

- Surface : communale,
- Chalet d'habitation : communal.



## Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 25 génisses.

→ **Période d'estive** : fin juin à fin septembre.

→ **Main d'œuvre** : les exploitants du GAEC.

→ **Équipement de l'alpage** : un chalet partagé au village de Sales servant de logement et de stockage de matériel.

→ **Accès** : 1h30 depuis la route goudronnée puis 15 minutes pour traverser l'alpage.

→ **Eau** : abreuvement des animaux dans les points d'eau naturels.

→ **Pâturage** : gestion de l'alpage en 2 grands parcs.

### → Environnement de l'alpage :

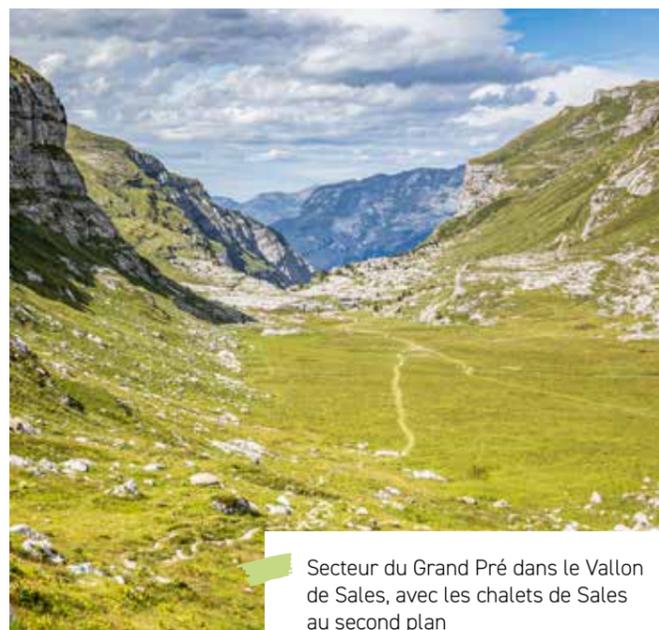
- Réserve Naturelle Nationale de Sixt-Fer-à-Cheval / Passy,
- Zone Natura 2000 du Haut-Giffre,
- Présence de zones humides (principalement sur le secteur des Laouchets),
- Sentiers de randonnées (suivant les secteurs).



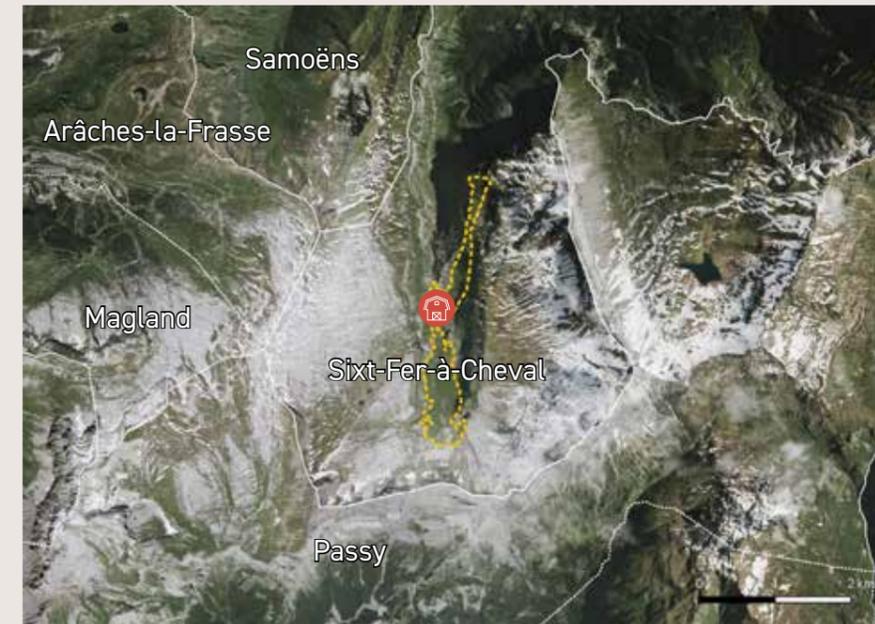
Le refuge de Sales sur l'alpage éponyme



Yann et Célia CASSINA, les exploitants-alpagistes (au centre), en compagnie des membres du jury



Secteur du Grand Pré dans le Vallon de Sales, avec les chalets de Sales au second plan



## Carte de l'alpage



Chalet d'habitation (partagé avec l'alpage des Salamanes)



## D'un point de vue historique...

L'ancienne abbaye sizère a accueilli cet été l'exposition "Sales, une histoire d'alpage à Sixt", fruit du travail de 3 années d'études et de fouilles (historiens, ethnologues, archéologues, géologues, botanistes et sociologues), financé par le Département de la Haute-Savoie, pour découvrir et comprendre comment les hommes avaient occupé et exploité ces terres d'altitude.

A travers la scénographie, le public a pu appréhender de manière vivante l'évolution de cette montagne apprivoisée depuis des siècles par des générations de paysans : évolution des paysages, usages et gestion des espaces (agriculture, pastoralisme, chasse), aménagement et occupation temporaires ou permanents des habitats...

Les recherches historiques ont montré une évolution importante des pratiques. Dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, le vallon est exploité pour le pâturage de bovins, avec au plus haut 400 bêtes. Ensuite, l'activité pastorale décroît et se change progressivement avec la présence d'une centaine de bovins (majoritairement des vaches laitières) et la présence d'ovins. La présence des bovins diminue au profit du cheptel ovin pour atteindre actuellement la présence de 300 ovins et 25 génisses.



## Appréciation du jury

Le jury félicite les alpagistes pour le travail réalisé concernant la gestion du troupeau sur cet alpage compliqué.

L'accès difficile complexifie d'autant cette gestion. L'emmontagnée et la démontagnée sont chaque année des étapes dangereuses.

## COUP DE CŒUR

Pour l'organisation du travail

# ALPAGE DES SALAMANES

## → Localisation

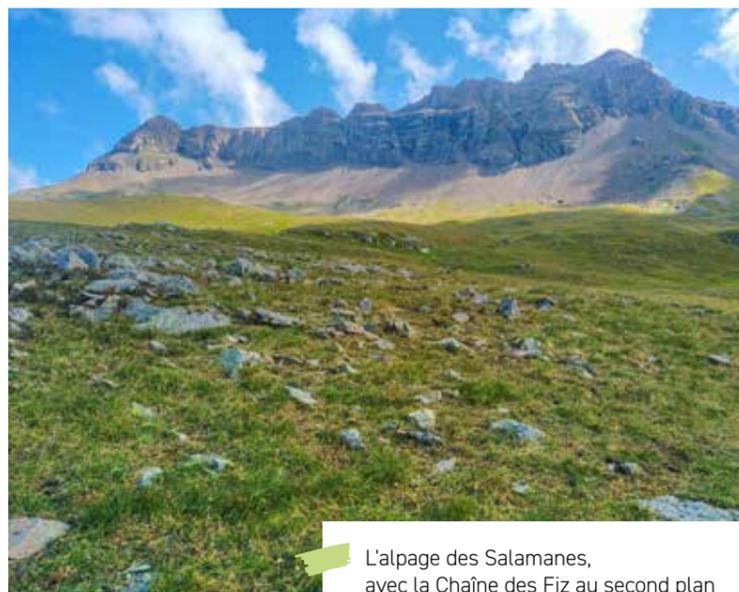
Partie supérieure du vallon de Sales (Plateau des Salamanes et Combe des Laouchets) / **Sixt-Fer à Cheval**

## → Altitude

1 890 m à 2 475 m

## → Surface indicative

433 hectares



L'alpage des Salamanes, avec la Chaîne des Fiz au second plan



Joany DE NALE, l'exploitante-alpagiste



## Carte de l'alpage

-  Chalet d'habitation (partagé avec l'alpage de Sales)
-  Abri de berger temporaire, héliporté tout au long de la saison

## ORGANISATION

→ **Alpagiste** : GAEC LE CORTI DE JOANY, Joany et Franck DE NALE (Sixt-Fer à Cheval).

### → Propriétaire :

- Surface : communale et privée,
- Chalet d'exploitation et abri de berger héliportable : communal.



## Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 250 ovins en propriétés et 60 ovins en pension.

→ **Période d'estive** : fin juin à fin septembre.

→ **Main d'œuvre** : Emploi d'un berger pour la saison et aide familiale (présence quotidienne).

→ **Équipement de l'alpage** : un chalet partagé au village de Sales servant de logement et de stockage de matériel + un abri héliportable pour suivre le troupeau suivant les secteurs de pâturage.

→ **Accès** : depuis la route goudronnée, 1h30 à pied jusqu'au village de Sales, puis de 15 à 45 minutes suivant les secteurs de pâturage.

### → Eau :

- Abreuvement des animaux dans les points d'eau naturels,
- Transport d'eau potable pour le berger (à pied ou hélicoptère).

### → Pâturage des ovins :

- 3 secteurs de pâturage utilisés suivant la pousse de l'herbe,
- Pâturage en parcs avec filets de jour comme de nuit,
- Chiens de conduite pour la gestion du troupeau et présence de chiens de protection.

### → Environnement de l'alpage :

- Réserve Naturelle Nationale de Sixt-Fer-à-Cheval / Passy,
- Zone Natura 2000 du Haut-Giffre,
- Présence de zones humides (principalement sur le secteur des Laouchets),
- Sentiers de randonnées (suivant les secteurs).

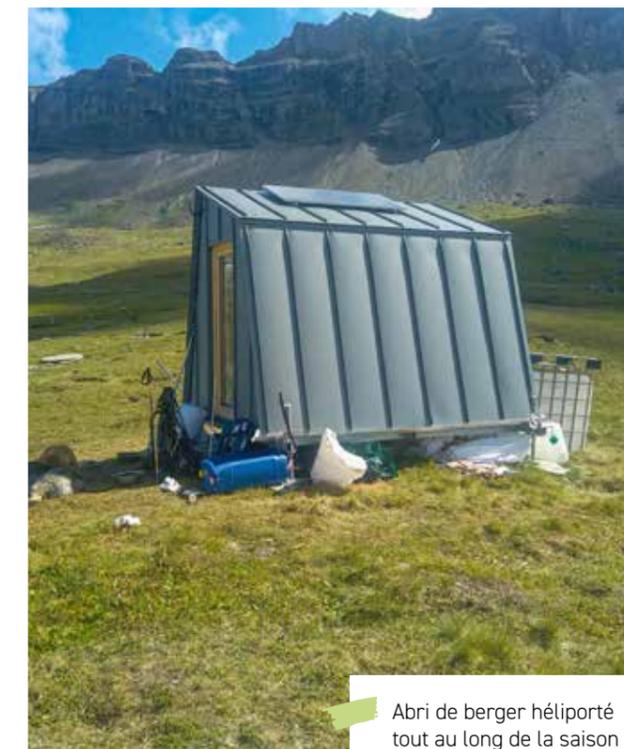
→ **Autre alpage** : Alpage du Clos (Sixt-fer-à-Cheval), pâturage du troupeau ovin en début et fin de saison d'alpage.



## Les zones humides, des milieux naturels remarquables

Généralement situés en tête de bassin versant, les alpages sont des espaces stratégiques pour la ressource en eau des territoires. La présence de zones humides sur ces altitudes permet d'avoir un réservoir naturel et un effet "tampon" entre les périodes de précipitations importantes et ceux de sécheresse.

La gestion de ces zones humides est donc primordiale tant d'un point de vue environnemental que pastoral. Les zones humides sont des milieux particuliers riches en biodiversité faunistique et floristique. Pour l'activité pastorale, les zones humides offrent un lieu d'abreuvement mais assurent notamment, lors des épisodes de sécheresse, des surfaces de pâturage avec une végétation plus fraîche. Sur certaines parties de d'alpage, la présence de zones humides est déterminante pour l'utilisation des surfaces. Afin de concilier les enjeux environnementaux, il convient d'aménager ces zones sensibles pour éviter les dégradations des animaux.



Abri de berger héliporté tout au long de la saison



## Appréciation du jury

Le jury souhaite mettre en valeur la gestion familiale de cet alpage ainsi que l'adaptation récente des pratiques. Le pâturage de ces espaces d'altitude constitue un enjeu majeur pour la qualité des milieux.

Mention spéciale pour l'accueil du troupeau de l'alpage d'Angolon (Michel VEISY).

## COUP DE CŒUR

Pour le partage des enjeux entre alpage et milieux naturels

# ALPAGE DE PORTE ET GERS

## → Localisation

Tête de Porte / **Sixt-Fer à Cheval**, puis entre le Lac de Gers et la Pointe du Griffon / **Samoëns**

## → Altitude

1 405 m à 2 370 m

## → Surface indicative

157 hectares



Alpage de Gers à Samoëns



## Carte de l'alpage



Chalet d'habitation et d'exploitation

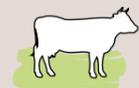
## ORGANISATION

### → Alpagiste :

(Saint-Jean de Tholome).

### → Propriétaire :

- Surface Porte : privée,
- Surface Gers : communale,
- Chalet d'habitation et d'exploitation Gers : communal.



## Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 380 ovins et 2 ânes pour la protection du troupeau

### → Période d'estive :

- Alpage de Porte : début juillet à mi-juillet
- Alpage de Gers : mi-juillet à fin septembre

→ **Main d'œuvre** : l'exploitant, Jean-Marie DELAVIGNE + aide familiale (épouse, enfants et amis)

→ **Équipement de l'alpage** : un chalet pour le logement et un parc fixe servant aux soins des animaux

### → Accès :

- Depuis le siège : 1h30min,
- Type : route goudronnée puis piste 4x4.

### → Eau :

- Source captée pour le chalet,
- Abreuvement des ovins dans les points d'eau naturels.

### → Pâturage :

- Pâturage en 3 parcs,
- Parc de nuit réalisé tous les soirs,
- Coupe des ligneux qui envahissent le pâturage.

### → Environnement de l'alpage :

- Forte fréquentation du fait de la présence du Lac de Gers,
- Sentiers de randonnée,
- Refuge à proximité (non géré par l'exploitant)
- Enjeux cynégétique importants (galliformes de montagne, chamois),
- Domaine skiable du Grand Massif.



Jean-Marie DELAVIGNE, l'exploitant-alpagiste (2e en partant de la droite), en compagnie des membres du jury



## La diversification

Basée sur une forte spécialisation autour de la production laitière, les exploitations agricoles diversifient de plus en plus leur production mais aussi leur circuit de commercialisation.

La valorisation des produits issus des animaux d'élevage est une réflexion de plus en plus présente dans les exploitations, comme la valorisation des animaux de réforme en charcuterie par exemple (bovin, ovin ou caprin). Cette valorisation permet d'optimiser les revenus issus de l'exploitation.

De même, les activités d'accueil installées dans le prolongement de l'activité agricole sont présentes en alpage du fait d'un espace qui attire la fréquentation. On retrouve ainsi des buvettes ou restaurant d'alpages dans lesquelles les produits de l'exploitation sont commercialisés directement sur l'alpage, mais aussi dans les refuges. Certaines exploitations réalisent plus simplement des visites (sur leur ferme ou à l'alpage) ou permettent de voir le déroulement de la traite. Ces activités d'accueil participent à la sensibilisation des différents publics sur les enjeux liés à l'agriculture et au pastoralisme.



Vente de fromage par Jean-Marie DELAVIGNE



## Appréciation du jury

Le jury souhaite mettre en valeur tout le travail de gestion de l'alpage réalisé ainsi que la bonne entente avec les différents usages (détournage des chalets, portes pour le passage des filets sur les chemins...). La mise en valeur du chalet par la réalisation d'un jardin est aussi à souligner.

## COUP DE CŒUR

✨ Pour la gestion de l'alpage

# ALPAGE DU CRIOU

## → Localisation

Montagne de Criou / **Samoëns**

## → Altitude

1 270 m à 2 200 m

## → Surface indicative

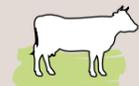
234 hectares

## ORGANISATION

→ **Alpagiste** : GAEC LA SAVOYARDE  
Delphine, Christiane, Clovis  
et Daniel DEPLACE (Samoëns).

### → Propriétaire :

- Surface : communale et privée.



## Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 110 génisses.

→ **Période d'estive** : début mai à début septembre (pour les génisses prêtes à vêler) et fin octobre pour les autres.

→ **Main d'œuvre** : les associés du GAEC + aide familiale.

→ **Équipement de l'alpage** : aucun

### → Accès :

- Depuis le siège : 30 minutes,
- Type : route goudronnée puis piste 4x4 difficile.

→ **Eau** : 3 sources et 1 stockage de 100 m3 desservant tout l'alpage.

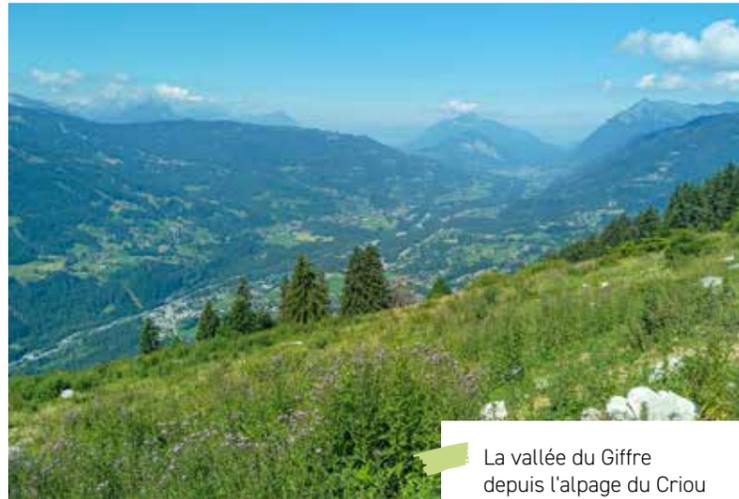
### → Pâturage :

- Aucun parc. Seuls, les secteurs les plus dangereux sont parqués.

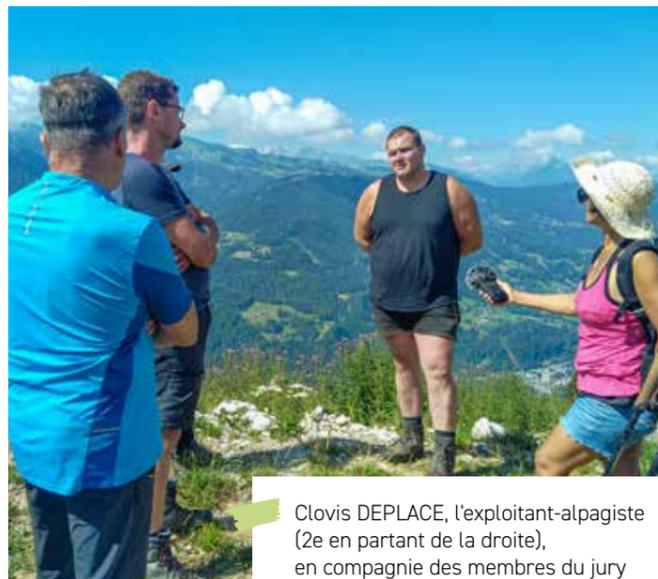
### → Environnement de l'alpage :

- Zone Natura 2000 du Haut-Giffre,
- Aire de décollage de parapente,
- Sentiers de randonnées.

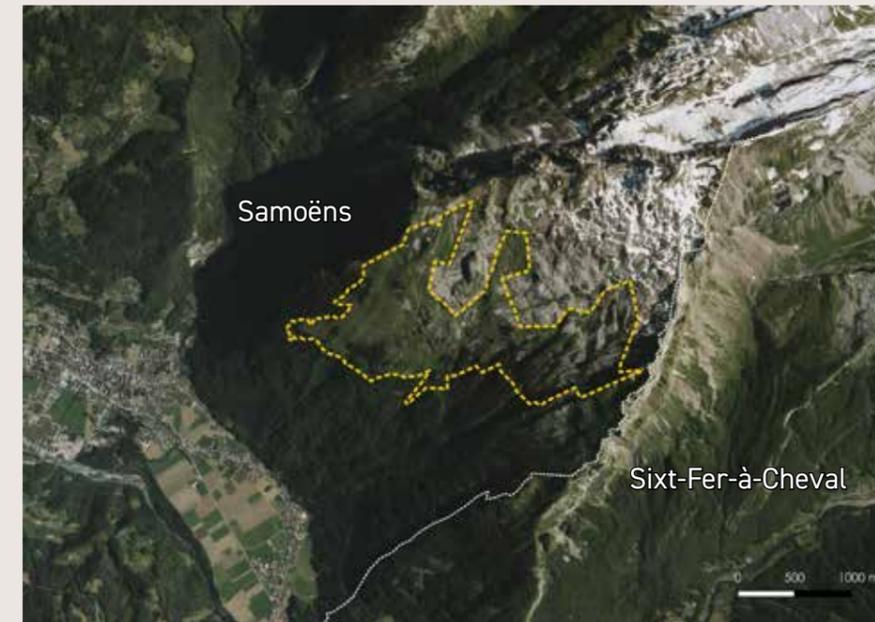
→ **Autre usage de l'alpage** : buvette non gérée par les alpagistes.



La vallée du Giffre depuis l'alpage du Criou



Clovis DEPLACE, l'exploitant-alpagiste (2e en partant de la droite), en compagnie des membres du jury



Carte de l'alpage



## La ressource en eau

Point clé de la gestion d'un alpage, la ressource en eau est déterminante pour le bétail et la gestion du pâturage. Les impacts du changement climatique nécessitent également des adaptations. Les périodes de sécheresse estivale rendent plus complexes l'utilisation de l'alpage. La ressource en eau peut devenir rare voire absente sur une période où la demande est plus importante. En effet, avec la chaleur, les animaux s'abreuvent d'autant plus.

Des investissements sont donc nécessaires afin de pallier le manque d'eau. L'amélioration des points de captage est primordiale ainsi que le stockage de la ressource, en particulier lors des importantes périodes de précipitations printanières pour l'utiliser au cœur de la période sèche estivale. Les alpages exploités par des ovins, souvent situés dans des secteurs difficiles, subissent eux aussi les effets du manque d'eau. Une bonne répartition de la ressource en eau sur un alpage permet aussi de "guider" l'utilisation des surfaces (pâturage adapté à la présence homogène de points d'abreuvement).



Stockage de l'eau sous forme de poche sur l'alpage du Coin à Mieussy



## Appréciation du jury

Le jury a apprécié la gestion de cet alpage qui comporte de nombreuses difficultés.

La topographie du site, ainsi que son accès étroit et long, complexifient l'utilisation de cet alpage, contraintes qui ne découragent pas les alpagistes.

La rareté de la ressource en eau, son orientation et un sol calcaire ajoutent des difficultés à cette montagne qualifiée de "sèche".

COUP DE CŒUR  
Pour la gestion de l'alpage

# ALPAGE DE BOSTAN

## → Localisation

Entre les Dents d'Oddaz et les Terres Maudites / **Samoëns**

## → Altitude

1 415 m à 1 970 m

## → Surface indicative

86hectares

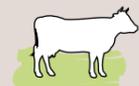
## ORGANISATION

→ **Alpagiste** : Groupement Pastoral de BOSTAN, présidé par Bernard MOGENET (Samoëns).

### → Propriétaire :

- Surface : communale,
- Chalet d'exploitation : communal.

→ **Organisation collective** : Groupement Pastoral de BOSTAN (4 exploitations).



## Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 60 bovins, principalement des génisses, quelques vaches allaitantes et tarées.

→ **Période d'estive** : mi-juin à début octobre, emmontagnée et descente décalée suivant les exploitants.

→ **Main d'œuvre** : Visite 2 fois par semaine avec un roulement entre les exploitations situées à Samoëns.

→ **Équipement de l'alpage** : un chalet pour le stockage de matériel.

### → Accès :

- Depuis le siège : 45 minutes en 4x4 pour arriver au centre de l'alpage (20 minutes jusqu'au sommet de l'alpage),
- Type : route goudronnée puis piste 4x4 (sentier pédestre pour accéder au sommet de l'alpage).

→ **Eau** : 1 source desservant un stockage de 40 m3 partagée avec le refuge.

### → Pâturage :

- 4 parcs tournant sur la saison,
- Un seul grand parc pour la fin de saison,
- Réalisation de corvées collectives pour l'installation/désinstallation des parcs, gestion du pâturage et de l'eau.

### → Environnement de l'alpage :

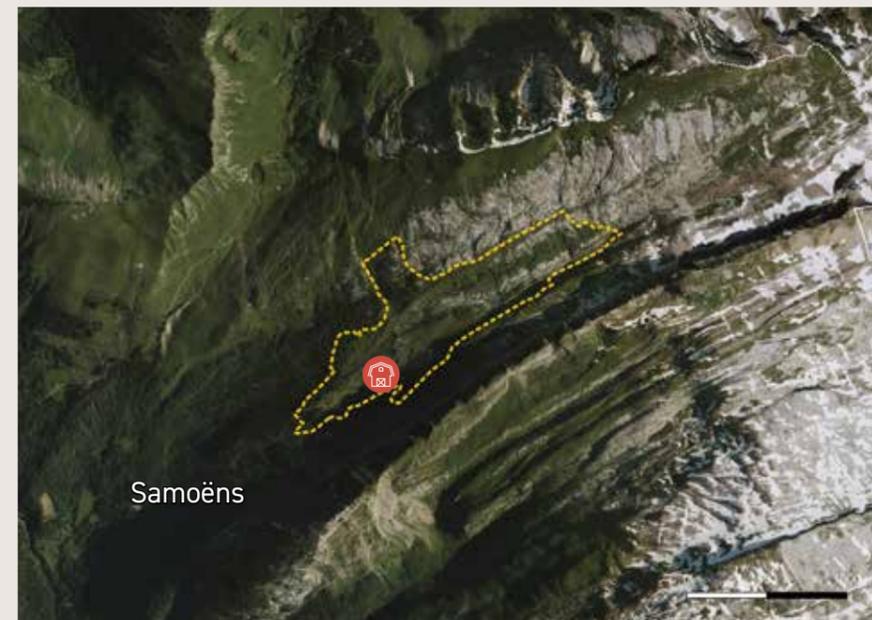
- Natura 2000 du Haut-Giffre,
- Forte fréquentation estivale et hivernale,
- Présence d'un refuge (non géré par les alpagistes).



Alpage de Bostan, avec le refuge éponyme



Bernard MOGENET (à gauche), président du Groupement Pastoral de Bostan.



Carte de l'alpage



Chalet d'exploitation



## Groupement pastoral de Bostan

Créé en 2000, le Groupement Pastoral (GP) de Bostan regroupe 4 exploitations de Samoëns, dont celle de William MOGENIER qui venait déjà enfants avec ses grands-parents. Ce collectif s'est constitué afin d'exploiter les surfaces communales de l'alpage de Bostan. Le contrat de location est établi par l'Association Foncière Pastorale (AFP) de Vallée de la Manche (regroupant des propriétaires sur les communes de Montriond, Morzine et Samoëns).

Cette structuration juridique permet aux exploitations de mutualiser leur cheptel sur des mêmes surfaces afin de les exploiter collectivement. Le Groupement Pastoral a aussi porté des travaux d'améliorations pastorales pour l'utilisation de ces surfaces. Ces structures collectives sont rares sur le territoire du Haut-Giffre puisqu'il n'en existe que 2 : le groupement pastoral de Bostan et celui de Sommand (sur la commune de Mieussy).



## Appréciation du jury

La gestion collective prend tout son sens au regard du travail accompli par l'ensemble des exploitants du groupement pastoral pour répondre aux différentes tâches de la gestion de cet alpage en concertation avec le refuge présent (en particulier sur le partage de la ressource en eau).

— COUP DE CŒUR —  
 Pour la gestion collective



1~



2~



3~



4~



5~



6~



7~



8~



9~

- ← 1 Sur l'alpage de la Rosière à Taninges, en compagnie de Stéphane Mulatier
- ↘ 2 Sur l'alpage de l'Avouille à Samoëns, en compagnie de Sylvain Roux
- ↘ 3 Sur l'alpage du Coin à Mieussy, en compagnie de David Forestier
- ↘ 4 Sur l'alpage de Roche-Pallud à Mieussy, en compagnie de Bertrand Muller
- ↘ 5 Sur l'alpage d'Uble à Taninges, en compagnie de La Famille Trombert
- ↖ 6 Sur l'alpage de Bostan à Samoëns, en compagnie de Bernard Mogenet
- ↑ 7 Sur l'alpage de la Plaine du Lac à Magland, en compagnie de Jérémy Delacquis
- ← 8 Sur l'alpage du Lac de Roy à Taninges, en compagnie de Benjamin Lafrasse
- ↓ 9 Sur l'alpage de Sales à Sixt-Fer-à-Cheval, en compagnie de Célia, Yann, André Cassina et Michel Veisy (alpage d'Angolon à Samoëns).

# ALPAGE DE L'AVOUILLE

## → Localisation

Au-dessus du Col de la Golèse,  
Les Terres Maudites / Samoëns

## → Altitude

1 715 m à 2 170 m

## → Surface indicative

45 hectares

## ORGANISATION

→ **Alpagiste** : GAEC LA VALDOTAINE  
Stéphane, Vincent et Sylvain ROUX (Samoëns).

### → Propriétaire :

- Surface : communale.



Vincent et Stéphane ROUX,  
les exploitants-alpagistes (au centre),  
en compagnie des membres du jury



L'alpage de l'Avouille  
et ses failles calcaires



## Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 50 génisses et vaches tarées.

→ **Période d'estive** : début juillet à mi-septembre

→ **Main d'œuvre** : les exploitants (principalement  
Sylvain ROUX).

→ **Équipement de l'alpage** : aucun.

### → Accès :

- Depuis le siège : 1h15 en 4x4 puis 15 minutes à pied à l'entrée de l'alpage (45 minutes jusqu'au sommet de l'alpage),
- Type : route goudronnée puis piste 4x4 puis sentier pédestre.

### → Eau :

- Plusieurs sources captées pour l'abreuvement des animaux,
- 3 citernes (2 800 L, 1 000 L et 6 000 L).

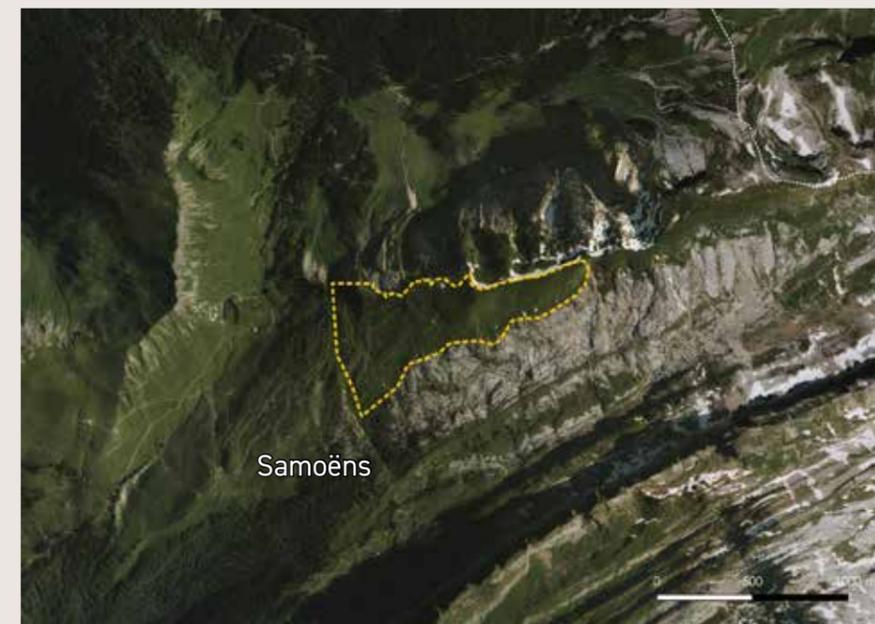
### → Pâturage :

- Pâturage en parc mobile durant toute la saison,
- Protection des failles (dolines, lapiaz...) par mise en place d'exclos.

### → Environnement de l'alpage :

- Forte fréquentation estivale,
- Natura 2000 du Haut-Giffre.

→ **Autre alpage** : Alpage des Saix (Samoëns) pour le troupeau de 60 vaches laitières.



Samoëns



Carte de l'alpage



## Richesse floristique des pelouses de montagne

Résultat d'une exploitation historique, les alpages se caractérisent par une diversité floristique importante pour les milieux de montagne. Parmi les espèces présentes dans les pelouses de montagne, on retrouve des graminées (brome, fétuque) mais aussi une présence conséquente de fleurs comme les gentianes, lys, liondents... Il faut noter aussi la présence de trèfles adaptés à la montagne, de plantains...

Cette diversité floristique est présente du fait du pâturage historique des surfaces de montagne et sa conservation dépend du maintien de ces pratiques. On observe, dès lors que le pâturage se réduit, une modification de la végétation avec l'apparition de landes et buissons. Cette richesse floristique des pelouses de montagne est également distinguée par une labellisation des surfaces comme les sites Natura 2000, les Réserves Naturelles Nationales...



Lis Martagon,  
espèce protégée



## Appréciation du jury

Les membres du jury ont pu apprécier les efforts faits par le GAEC pour préserver la diversité des pelouses présentes et ce, en devant répondre à la fois à la question de l'accès (uniquement pédestre) et des nécessaires aménagements pour le stockage et la distribution de l'eau.

## COUP DE CŒUR

Pour le partage  
des enjeux entre alpage  
et milieux naturels

# ALPAGE DE BATSZAZ

## → Localisation

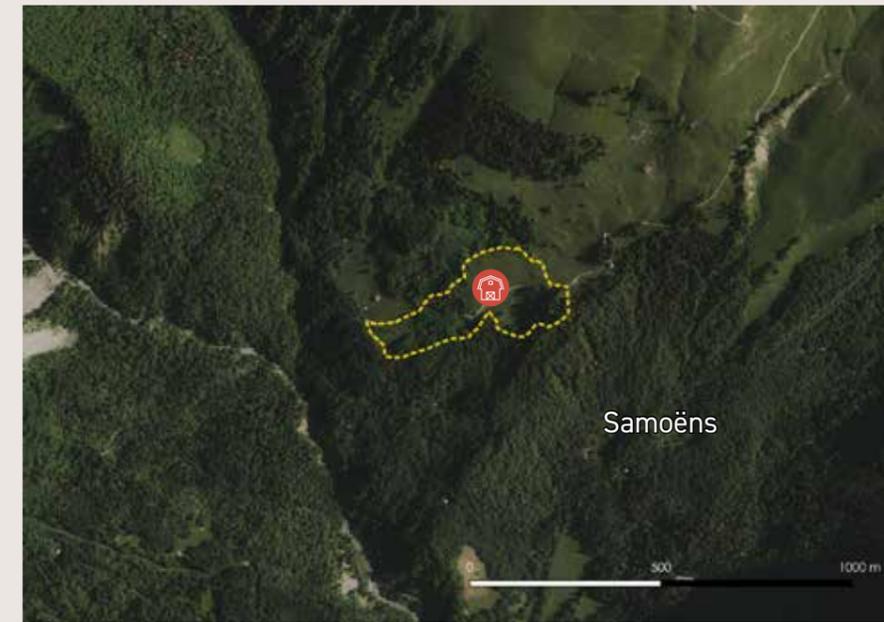
Les Chavonnes / Samoëns

## → Altitude

1 260 m à 1 375 m

## → Surface indicative

7 hectares



Carte de l'alpage



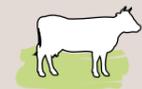
Chalet d'habitation

## ORGANISATION

→ **Alpagiste** : GAEC LE COTEAU DU GIFFRE  
Christophe et Eric JAY (Samoëns).

### → Propriétaire :

- Surface : privée,
- Chalet d'exploitation et habitation : privé.



## Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 5 génisses.

→ **Période d'estive** : fin mai à fin octobre.

→ **Main d'œuvre** : visite tous les 2 jours d'un membre du GAEC.

→ **Équipement de l'alpage** : aucun.

### → Accès :

- Depuis le siège : 25 minutes,
- Type : route goudronnée puis piste carrossable.

→ **Eau** : torrents captés pour l'abreuvement des animaux.

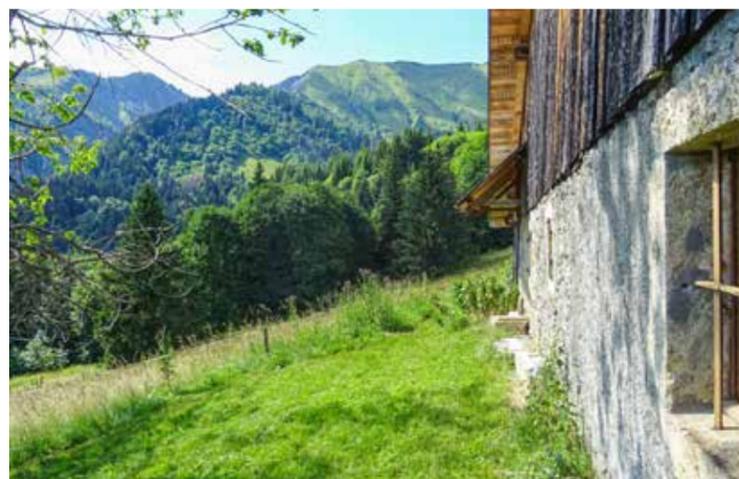
### → Pâturage :

- Pâturage en parc tournant durant toute la saison : important travail de parcage (6 quartiers) nécessitant 1 journée à 2 personnes pour enlever les clôtures à l'automne (autant pour limiter les divagations que le troupeau),
- Une partie fauchée puis repousse pâturée.

### → Environnement de l'alpage :

- Forte fréquentation estivale du fait de l'accès au Col de la Golèse,
- Natura 2000 du Haut-Giffre,
- Enjeu paysager fort.

→ **Autre alpage** : Alpage du Croz (Verchaix) pour le troupeau de 50 vaches laitières, Alpage de Bostan (Samoëns) pour une partie des génisses.



## Préservation patrimonial

Les pelouses d'altitude et les chalets pastoraux font partie intégrante des paysages de montagne. **Construits il y a plusieurs décennies, ces chalets pastoraux ont déterminé l'organisation des montagnes et donc la gestion des surfaces autour qui en étaient faites.** Grâce à l'entretien réalisé au gré des années, ces bâtis représentent une forte valeur patrimoniale. Leur conservation dépend des propriétaires et des travaux de conservation qui sont fait.

Ces chalets sont également indispensables pour l'activité pastorale. Ils servent de logement mais aussi de lieux de stockage. **La présence de ces chalets permet de maintenir des alpages vivants et bien exploités.** Certaines productions nécessitent absolument la présence d'un bâti. C'est le cas pour les alpages avec une production laitière, avec des chalets servant d'écurie et de logement pour les exploitants ou encore dans les alpages ovins avec présence d'un berger: dans ce cas, le logement est indispensable pour que le berger soit en permanence au plus près du troupeau.



## Appréciation du jury

**Le jury a pu apprécier les efforts de la famille JAY afin de préserver ce patrimoine familial, cher à leurs parents, et ce en réalisant régulièrement des travaux d'entretien avec une distinction spéciale au travail de clôture réalisé.**

— COUP DE CŒUR —

☀️ Pour l'entretien patrimonial

# ALPAGE D'ANGOLON

## → Localisation

Sous la Pointe d'Angolon / Samoëns

## → Altitude

1 415 m à 2 080 m

## → Surface indicative

67 hectares

## ORGANISATION

→ **Alpagiste** : Michel VEISY (Mieussy).

→ **Propriétaire** :

- Surface : privée et domaniale.



## Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 20 ovins.

→ **Période d'estive** : début juin à fin septembre

→ **Main d'œuvre** : l'exploitant.

→ **Équipement de l'alpage** : un chalet servant pour le stockage du matériel.

→ **Accès** : route goudronnée puis piste carrossable et 1h à pied pour accéder en bas de l'alpage.

→ **Eau** : abreuvement des animaux dans les points d'eau naturels.

→ **Pâturage** : pâturage libre des animaux. Cette année, l'alpage n'a pas été exploité du fait d'une attaque en début de saison qui a contraint l'exploitant à redescendre son troupeau. Les ovins ont été intégré au troupeau de l'alpage des Salamanes afin d'être gardés sur la saison d'alpage.

→ **Environnement de l'alpage** :

- Zone Natura 2000 du Haut-Giffre,
- Tête de bassin du torrent du Clévieux, affluent du Giffre.

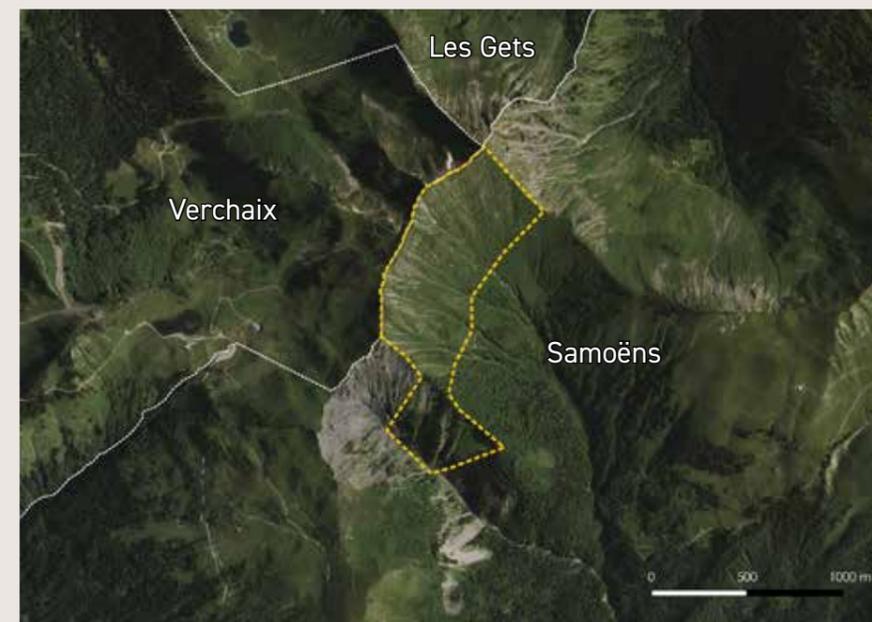
La rencontre avec Michel VEISY, l'exploitant de l'alpage d'Angolon à Samoëns, a eu lieu lors de la visite des alpages de Sales et des Salamanes à Sixt-Fer-à-Cheval. En effet, au début du mois de juin, le troupeau de Michel VEISY a fait l'objet d'une prédation, ce qui a contraint l'alpagiste à démonter ses bêtes. La solidarité entre exploitants s'est alors manifestée et le troupeau a pu être accueilli sur l'alpage des Salamanes pendant la saison des estives.



Alpage d'Angolon, depuis la Bourgeoise



Michel VEISY, exploitant sur l'alpage d'Angolon



Carte de l'alpage



## Difficulté d'exploitation dans les alpages

Bien que nécessaire pour de nombreuses exploitations agricoles du département, les surfaces d'alpage représentent toutefois des contraintes importantes suivant leur situation.

Les alpages situés les plus en altitude comportent souvent de nombreuses difficultés. Leur éloignement implique un chemin d'accès parfois non mécanisé. Les exploitants doivent alors se rendre à pied depuis le secteur carrossable ou jeepable le plus proche. Cette contrainte d'accès impacte la gestion et les possibilités d'entretien. En effet, le matériel (parc, filets, pierre à sel...) nécessaires au pâturage doit être transporté à dos d'homme, facteur limitant.

Associé à cette difficulté d'accès, la pente représente également une forte contrainte dans l'exploitation des surfaces. Cela impact également les possibilités de travaux qui deviennent plus complexe avec un accès piéton et une forte pente. Financièrement, ces travaux ont aussi un surcoût à prendre en compte. Parmi les autres contraintes, on peut citer également l'absence de réseau téléphonique, la présence de rochers...



## Appréciation du jury

Le jury tient à mettre en valeur l'exploitation de cet alpage d'altitude avec de fortes pentes. La présence d'un troupeau sur ce site participe à l'entretien des milieux et du paysage.

Mention spéciale pour la solidarité mise en place avec l'alpage des Salamanes.

COUP DE CŒUR

Pour l'alpage d'altitude

# ALPAGE DE LA ROSIÈRE

## → Localisation

La Rosière, Plateau de Loëx / **Taninges**

## → Altitude

1 305 m à 1 435 m

## → Surface indicative

65 hectares

## ORGANISATION

→ **Alpagiste** : GAEC LHOTTI, Guillaume DUNOYER et Stéphane MULATIER (Verchaix).

### → Propriétaire :

- Surface : privée et quelques parcelles communales.

→ **Organisation collective** : Association Foncière Pastorale (AFP) du Plateau de Loëx.



## Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 25 génisses.

→ **Période d'estive** : fin mai à mi-septembre.

→ **Main d'œuvre** : les associés du GAEC.

→ **Équipement de l'alpage** : aucun.

### → Accès :

- Depuis le siège : 25 minutes,
- Type : route goudronnée.

→ **Eau** : alimentation directement dans des points d'eau naturels.

### → Pâturage :

- Un seul parc,
- Quelques opérations de reconquête pastorale en lien avec la commune de Taninges.

### → Environnement de l'alpage :

- Natura 2000 et Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) du Plateau de Loëx,
- Fréquentation estivale en hausse,
- Activité forestière importante,
- Nombreuses zones humides (tourbières et bas-marais).

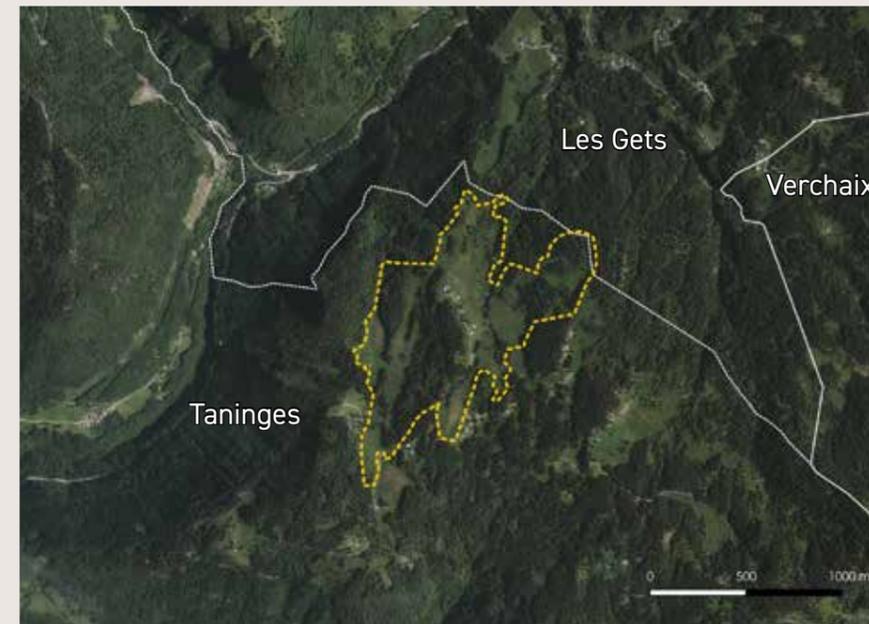
→ **Autre alpage** : Alpage de l'Abérieux (Samoëns) pour le troupeau de 55 vaches laitières.



Stéphane Mulatier, l'exploitant-alpagiste (2<sup>ème</sup> en partant de la droite), en compagnie des membres du jury



Alpage de la Rosière, avec les zones humides au premier plan



Carte de l'alpage

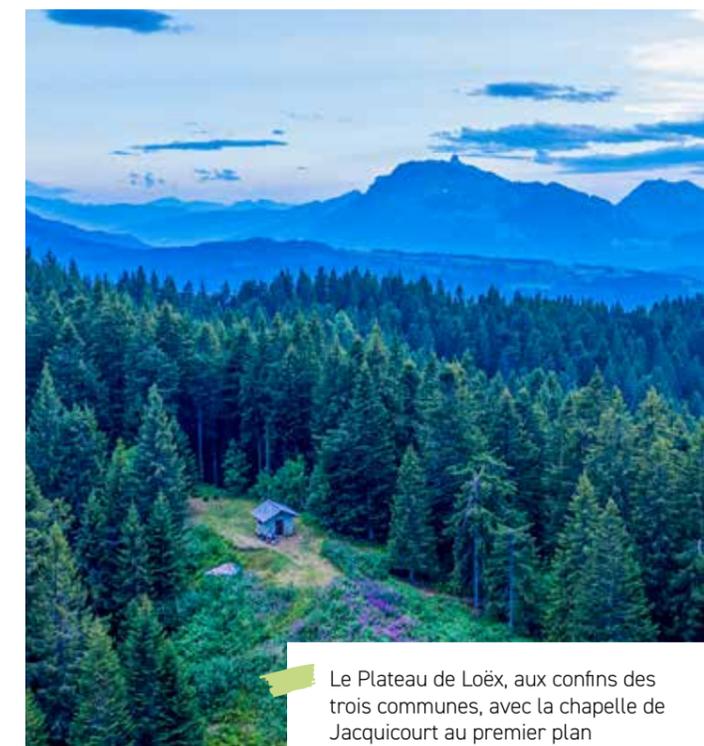


## L'AFP du Plateau de Loëx

Le Plateau de Loëx situé au carrefour des communes de Verchaix, Taninges et Les Gets était - historiquement - un site agricole majeur avec des pratiques de fauche importante. Cependant, cette activité agricole s'est fortement réduite au fil des années entraînant le développement de la forêt.

De plus, ce plateau comporte des enjeux paysagers et environnementaux très importants avec la présence de nombreuses zones humides et d'espèces faunistiques rares : classement en site Natura 2000 et une partie soumise à un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.

Face au morcellement foncier, une Association Foncière Pastorale (AFP) du Plateau de Loëx a été créée en novembre 2021. Elle regroupe 689 ha pour 1 521 parcelles et 646 propriétaires, et permettra de mettre en place une gestion collective de ce site emblématique et répondre au besoin d'équipements des alpages.



Le Plateau de Loëx, aux confins des trois communes, avec la chapelle de Jacquicourt au premier plan



## Appréciation du jury

Le jury a été interpellé par la gestion des milieux naturels dans l'exploitation de cet alpage.

La présence des zones humides impacte la gestion du pâturage, notamment par la mise en place d'exclos autour de certaines tourbières.

— COUP DE CŒUR —  
 Pour le partage des enjeux entre alpage et milieux naturels

# ALPAGE D'UBLE

## → Localisation

Sous la Pointe d'Uble / **Taninges**

## → Altitude

1 255 m à 1 750 m

## → Surface indicative

120 hectares

## ORGANISATION

→ **Alpagiste** : Julien TROMBERT (Essert-Romand).

→ **Propriétaire** :

- Surface : privée,
- Chalet d'habitation : privé.



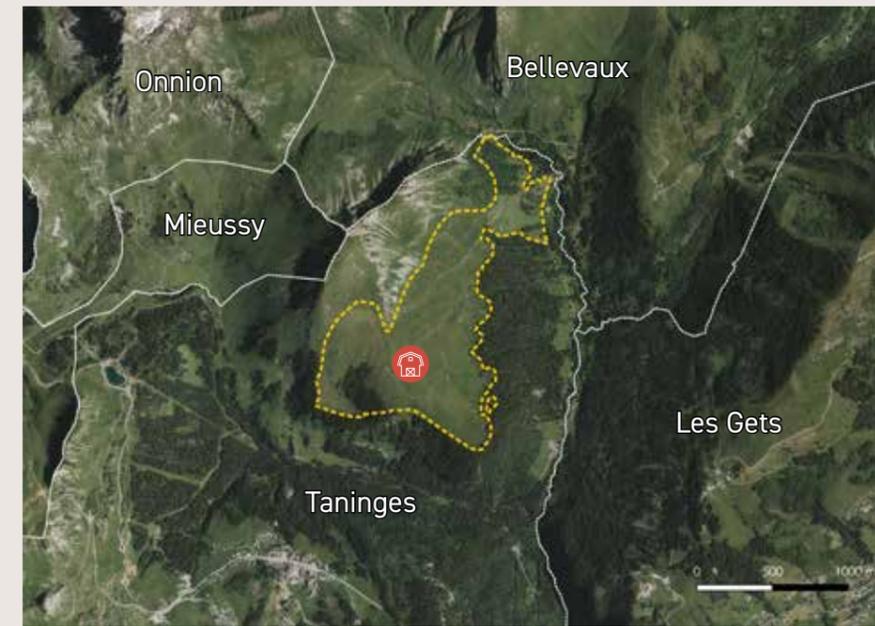
Au premier plan, la partie Sud-Ouest de l'Alpage d'Uble



La famille Trombert, avec François, Alice et Julien



Le chalet d'habitation de l'alpage d'Uble



## Carte de l'alpage



Chalet d'habitation et d'exploitation



## La main d'œuvre en alpage

Les pratiques pastorales reposent sur un investissement humain conséquent. La gestion de ces surfaces de montagne nécessite de guider les troupeaux suivant la pousse de l'herbe, de gérer la ressource en eau pour l'abreuvement des animaux...

Ce travail se pense en lien avec les contraintes de ces espaces : l'accès, le temps de déplacement, la conciliation des travaux agricoles en vallée... Ainsi, de tout temps, les hommes et les femmes ont suivi les troupeaux. Ces pratiques ont évolué pour permettre aux exploitants de gérer aussi bien leurs surfaces d'en haut que celles d'en bas.

**Enjeu majeur pour l'avenir de la poursuite de la pratique d'alpage, la main d'œuvre constitue plus que jamais un point clé pour la gestion de l'alpage :** changement climatique, pression croissante de la prédation et fréquentation en hausse de publics divers. Les modes de gestion des troupeaux impliquent une main d'œuvre différentes. Ces besoins vont d'une surveillance hebdomadaire à une conduite quotidienne du troupeau, en étant en permanence avec lui qu'il soit composé d'ovins ou de bovins.



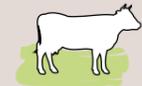
Concertation des membres du jury après la visite sur l'alpage



## Appréciation du jury

**Le jury a été impressionné par le travail réalisé par Julien et François TROMBERT durant toute la saison d'alpage.**

Les améliorations progressives qu'ils ont réalisées eux-mêmes nécessitent également d'être mis en évidence.



## Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 130 génisses en pension.

→ **Période d'estive** : début juin à fin juillet.

→ **Main d'œuvre** : François TROMBERT présent en permanence sur l'alpage et Julien TROMBERT en tant que double actif.

→ **Équipement de l'alpage** : 3 parcs de contention, un chalet pour le logement et le stockage du matériel.

→ **Accès** : route goudronnée et piste carrossable.

→ **Eau** :

- 8 sources avec bassins d'abreuvement permettant de stocker entre 1 500 litres et 4 500 litres,
- 1 source pour le chalet.

→ **Pâturage** :

- Pâturage tournant en 5 parcs mobiles,
- Un travail d'entretien sur les refus et ligneux envahissants est réalisé (fauche et broyage).

→ **Environnement de l'alpage** :

- Natura 2000 du Roc d'Enfer,
- Présence importante de faune sauvage (mouflons et chamois),
- Sentiers de randonnées.

## COUP DE CŒUR

**Pour l'organisation du travail**

# ALPAGE DU LAC DE ROY

## → Localisation

Autour du Lac de Roy, Praz de Lys / **Taninges**

## → Altitude

1 665 m à 1 960 m

## → Surface indicative

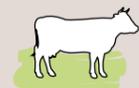
80 hectares

## ORGANISATION

→ **Alpagiste** : EARL COVENA LE GACCOZ  
Benjamin LAFRASSE (Cluses).

### → Propriétaire :

- Surface : privée,
- Chalet d'habitation : privé.



## Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 80 génisses dont 55 en pension.

→ **Période d'estive** : mi-juin à mi-octobre.

→ **Main d'œuvre** : l'exploitant.

→ **Équipement de l'alpage** : un chalet d'habitation tout équipé et un chalet-écurie servant d'infirmier en cas de besoin.

### → Accès :

- Depuis le siège : 40 minutes,
- Type : route goudronnée, puis piste 4x4.

### → Eau :

- Une source avec un bassin,
- Abreuvement dans les points d'eau naturels.

→ **Pâturage** : un seul parc.

### → Environnement de l'alpage :

- Très forte fréquentation estivale,
- Proximité du domaine skiable de Praz de Lys – Sommand.
- Sentiers de randonnées.



Benjamin Lafrasse, l'exploitant-alpagiste



Le chalet d'habitation (à droite) de l'alpage du Lac de Roy



Le troupeau à proximité du Lac de Roy



## Carte de l'alpage



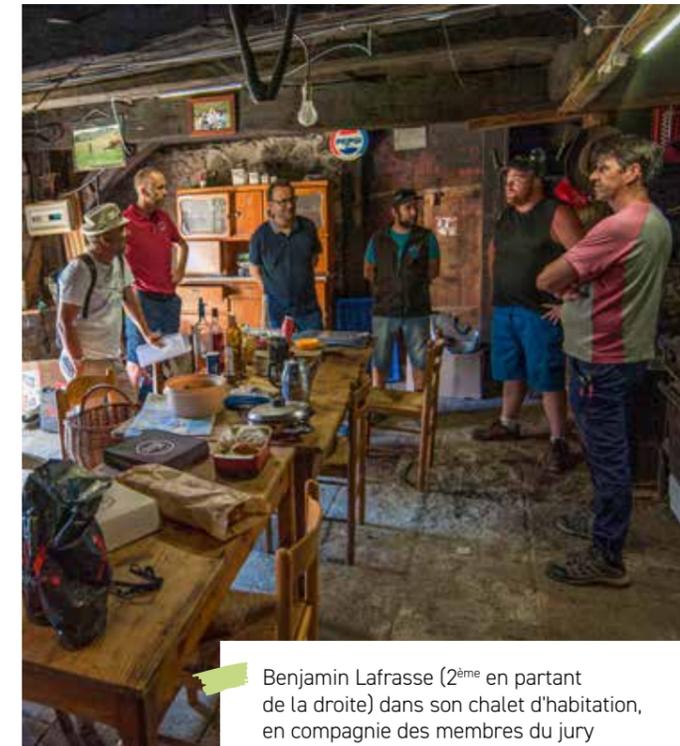
Chalet d'habitation



## La fréquentation dans les alpages

De par leur situation géographique, les alpages attirent de nombreux visiteurs, randonneurs, vététistes... Se situant généralement en tête de versant, sur des sommets ou des crêtes, ils offrent un panorama souvent apprécié. En effet, l'exploitation de ces surfaces d'altitude a permis de conserver des milieux ouverts offrant un espace particulièrement attractif.

Le cumul de ces activités engendre une fréquentation de plus en plus importante sur des espaces qui ne sont pas illimités : allier activités de loisirs et pastoralisme devient ainsi de plus en plus compliqué. **Pour faciliter cette cohabitation et réduire les éventuelles nuisances, des actions de sensibilisation sont réalisées par les collectivités, des partenaires spécialisées mais également les alpagistes eux-mêmes.**



Benjamin Lafrasse (2<sup>ème</sup> en partant de la droite) dans son chalet d'habitation, en compagnie des membres du jury



## Appréciation du jury

Le jury tient à souligner l'important travail de gestion des animaux, comme des surfaces, réalisé par Benjamin LAFRASSE.

Cette bonne gestion de l'alpage participe à l'attractivité du secteur du Lac de Roy.

## COUP DE CŒUR

✪ Pour la gestion de l'alpage

# ALPAGE DU COIN

## → Localisation

Plateau de Sommand, entre Pointe de Chavasse et Haute Pointe / **Mieussy**

## → Altitude

1 450 m à 1 935 m

## → Surface indicative

182 hectares

## ORGANISATION

→ **Alpagiste** : GAEC LE COIN (Mieussy) avec Régis, Sylvain, David et Séverine FORESTIER, Nicolas BOCCARD.

### → Propriétaire :

- Surface : communale et privée,
- Chalet d'exploitation : en propriété,
- Chalet d'habitation : en propriété.

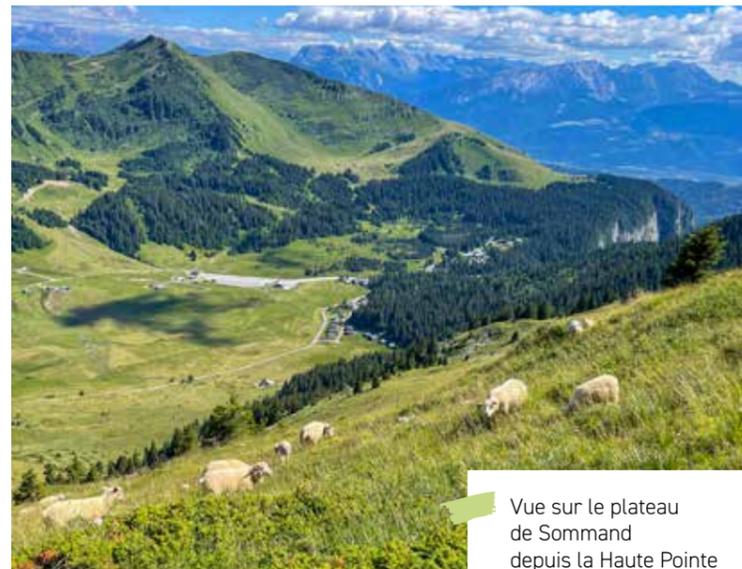
→ **Organisation collective** : groupement pastoral de Sommand.



La famille Forestier en compagnie des membres du jury



Groupe de randonneurs traversant l'alpage



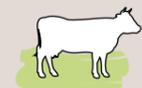
Vue sur le plateau de Sommand depuis la Haute Pointe



## Carte de l'alpage



Chalet d'habitation et d'exploitation



## Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 100 vaches laitières (Abondance), 25 génisses 450 ovins et 15 caprins allaitants.

→ **Période d'estive** : mi-juin à mi-octobre pour les ovins.

→ **Main d'œuvre** : les 5 associés (présence permanente d'au moins 1 personne), 2 salariés et aide familiale régulière pour les ovins.

→ **Équipement de l'alpage** : parc de contention pour le tri et le soin des ovins, équipement complet pour la production laitière.

### → Accès :

- Depuis le siège : 30 minutes,
- Type : route goudronnée et piste 4x4 puis accès quad et pédestre pour les parties dédiées aux ovins.

### → Eau :

- Source captée pour le chalet et l'abreuvement,
- Réserve de 140 m<sup>3</sup> et transport d'eau potable pour les équipements laitiers.

### → Pâturage des ovins :

- Pâturage en 3 grands parcs et parcs de nuit,
- En fonction de la pression de prédation, des parcs plus petits peuvent être réalisés,
- Présence de chiens de protection,
- Gardiennage quotidien en début de soirée,
- En fin de saison, les ovins pâturent les parties destinées aux vaches laitières afin de réaliser un pâturage complémentaire.

### → Environnement de l'alpage :

- Réserve de chasse, sentiers de randonnées,
- Natura 2000 du Roc d'Enfer.



## Organisation pastorale face à la présence de grands prédateurs

L'augmentation de la pression de la prédation en Haute-Savoie a engendré d'importants changements dans les pratiques pastorales.

Le Plan loup national (2018-2023) impose la mise en place de moyens de protection - afin de bénéficier des aides et indemnités auprès de ce dispositif - parmi les trois suivants : chiens de protection, gardiennage permanent et regroupement en parcs électrifiés.

Leur mise en œuvre a des répercussions sur les exploitations : agrandissement du temps de travail, responsabilités supplémentaires, équipements nécessaires afin d'accueillir des salariés... De plus, ces moyens de protections peuvent interférer avec les usages et usagers de la montagne.



Alpage du Coin, le jour de la visite du jury



## Appréciation du jury

Le jury tient à saluer l'important travail fourni par les alpagistes pour s'adapter à la prédation.

La mise en place de nouvelles pratiques a pour effet d'accroître le nombre d'heures travaillées. Malgré l'ensemble de ces efforts, des limites dans cette nouvelle organisation persistent.



## Pour l'organisation du travail

# ALPAGE DE ROCHE-PALUD D'EN HAUT

## → Localisation

Roche Palud d'en Haut et Pertuiset, Plateau de Sommand / **Mieussy**

## → Altitude

1 395 m à 1 690 m

## → Surface indicative

30 hectares

## ORGANISATION

→ **Alpagiste** : GAEC LES CHAUFFETTES (Evires), avec Henri et Sylvain VACHOUX.

### → Propriétaire :

- Surface : privée (une parcelle communale sur le haut de l'alpage).



## Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 12 génisses en pension (complément avec moutons et chèvres).

→ **Période d'estive** : fin mai à fin septembre.

→ **Main d'œuvre** : un salarié pour la garde des génisses uniquement sur la saison d'alpage.

→ **Équipement de l'alpage** : aucun.

### → Accès :

- Depuis le siège : 1 heure,
- Type : route goudronnée.

→ **Eau** : 2 sources captées alimentant des bassins et transport avec tonneaux d'eau de 5 000 litres.

### → Pâturage :

- Pâturage en parc mobile.

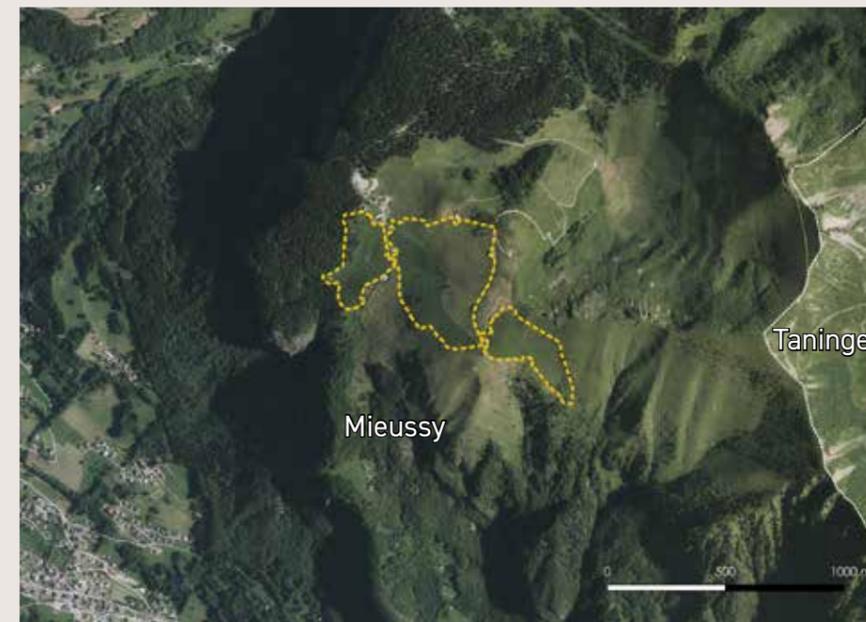
### → Environnement de l'alpage :

- Domaine skiable de Praz de Lys – Sommand,
- Pratique du parapente à proximité,
- Sentiers de randonnées.

→ **Autre alpage** : Alpage de Chalet Blanc exploité par des ovins et des génisses.



Jean-Luc Vachoux, l'exploitant-alpagiste (au centre)



Carte de l'alpage



## Gestion de la ressource herbacée face à la présence d'espèces invasives

Les surfaces pastorales se traduisent par une diversité d'espèces floristiques déterminantes pour l'utilisation même de l'alpage. La richesse des milieux d'altitude provient d'un mélange de végétation associant des herbacées mais aussi des ligneux de différentes tailles.

Si la diversité floristique peut être bénéfique pour les troupeaux, l'utilisation d'une ressource naturelle est rendue parfois complexe par la prolifération d'espèces non désirables. **La présence de landes ou de buissons épineux concurrence la présence d'une ressource fourragère indispensable pour l'exploitation des alpages.**

Afin d'éviter la prolifération de ces espèces défavorables à une gestion pastorale, le pâturage par les troupeaux est nécessaire. Des travaux mécaniques (broyage, abattage...) peuvent être entrepris en complément.



Alpage de Roche-Palud d'en Bas, utilisé comme piste de ski alpin en hiver. Au premier plan, un églantier, espèce que Jean-Luc Vachoux tente d'éradiquer sur l'alpage



## Appréciation du jury

**Le travail conséquent de l'entretien des surfaces est à souligner.** Jean-Luc VACHOUX réalise des travaux de broyage mécanique annuellement, mais aussi une complémentarité de pâturage entre ovins, caprins et bovins.

Ses efforts importants pour éliminer les églantiers et vérâtres participent à l'entretien des pistes de ski du domaine skiable Praz de Lys – Sommand

— COUP DE CŒUR —  
Pour la gestion de l'alpage

# ALPAGE DES HAUTS-FLEURY

## → Localisation

Versant de la Pointe du Haut Fleury et Perret Plateau de Sommand / **Mieussy**

## → Altitude

1 330 m à 1 959 m

## → Surface indicative

147 hectares

## ORGANISATION

→ **Alpagiste** : Bertrand MULLER (Aubenas)

→ **Propriétaire** :

- Surface : communale et privée,
- Chalet d'habitation : communal.

→ **Organisation collective** : membre du Groupement Pastoral de Sommand.



## Description de l'alpage

→ **Cheptel** : prise en pension de 350 brebis et 100 chèvres du Rove.

→ **Période d'estive** : début juin à mi-septembre.

→ **Main d'œuvre** : Bertrand (berger) ainsi que sa compagne et leurs enfants (présence également de stagiaires sur quelques semaines).

→ **Équipement de l'alpage** : chalet acquis par la commune permettant le logement du berger et le stockage du matériel (récupération des eaux de pluie et panneau solaire).

→ **Accès** : piste 4x4.

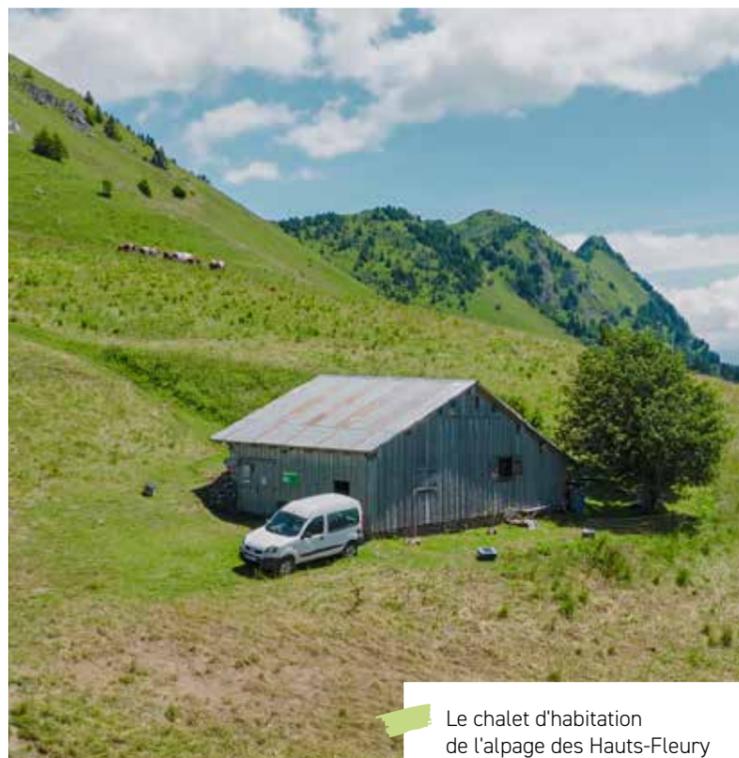
→ **Eau** : source et récupération des eaux de pluie.

→ **Pâturage** :

- Conduite du troupeau en journée,
- Parcs de nuit près du chalet,
- Chien de conduite et un chien de protection.

→ **Environnement de l'alpage** :

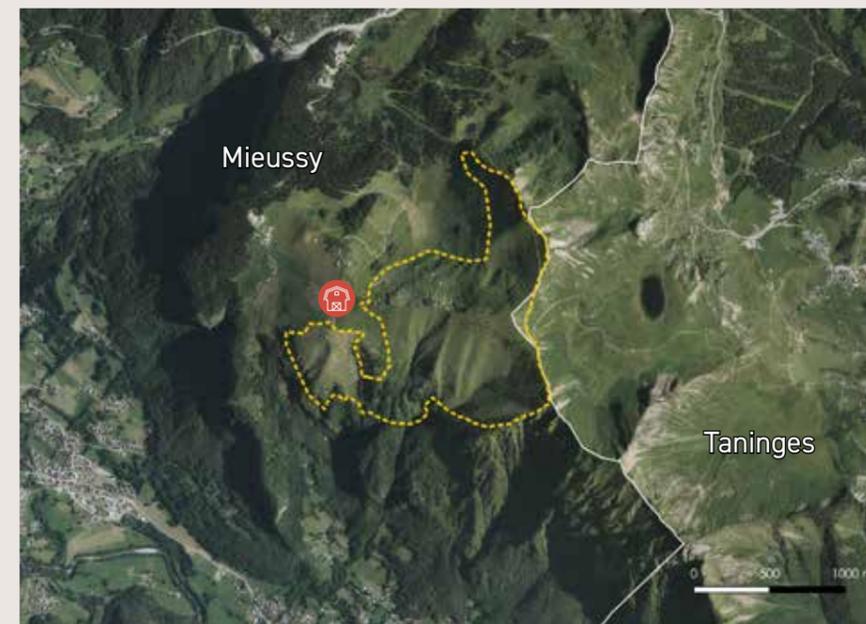
- Domaine skiable de Praz de Lys - Sommand,
- Pratique du parapente à proximité,
- Sentiers de randonnées,
- Collaboration avec les acteurs cynégétiques afin de prendre en compte la présence du Tétralyre (mise en défens des secteurs sensibles).



Le chalet d'habitation de l'alpage des Hauts-Fleury



Bertrand Muller, le berger de l'alpage



Carte de l'alpage



Chalet d'habitation



## Le Conservatoire des terres agro-pastorales de Haute-Savoie

Créé en 2001 et grâce au soutien des financeurs publics jusqu'en 2021, le conservatoire des terres agro-pastorales a permis à 25 collectivités d'acquérir 1 120 hectares de surfaces, ainsi que 29 bâtiments à vocation pastorale (dont 9 avec un atelier de transformation fromagère) afin de les préserver et mettre en valeur.

En 2008, la commune de Mieussy a pu ainsi acquérir - grâce au soutien financier du Conseil Départemental - un chalet sur le secteur du Pertuiset ainsi que 1,68 hectares.

Cette acquisition a permis d'accompagner la dynamique de reconquête pastorale menée sur ce haut de versant et ainsi pérenniser un logement - qui nécessiterait des travaux d'améliorations afin de garantir des conditions de vie acceptables durant la saison d'alpage.



## Appréciation du jury

Le jury a apprécié le travail fourni par Bertrand, berger avec un fort attachement au troupeau.

Il pratique le métier de manière traditionnelle avec une présence presque permanente auprès du troupeau. De plus, Bertrand réalise un travail important de sensibilisation au métier et aux pratiques pastorales. A noter, ce berger est aussi brasseur à ces heures perdues !



La bière - brassée par le berger - en libre service pour les promeneurs de passage...

## COUP DE CŒUR

Pour l'organisation du travail

**MONTAGNES DU GIFFRE/L'**édition 2022 du Prix d'excellence est dédiée aux alpages non laitiers du territoire des montagnes du Giffre.

# 13 exploitants-alpagistes inscrits à la 2<sup>e</sup> édition du Prix d'excellence des alpages du Haut-Giffre

La diversité du pastoralisme dans les Montagnes du Giffre a nécessité de réaliser un Prix d'excellence alpagiste sur deux années. 2021 était consacrée à l'ensemble des alpages où une production laitière est présente, celle qui soient le type d'animaux et la valorisation réalisée (livraison, transformation sur place, vente directe...). En 2022, ce sont donc les alpages non laitiers qui sont à l'honneur. La liste des exploitants-alpagistes qui vont concourir à la 2<sup>e</sup> édition Prix d'excellence alpages est désormais connue à 95 % (deux candidatures étant encore à l'étude). Treize alpages non-laitiers seront, a minima, visités les 6 et 7 juillet, avec une belle diversité géographique :

plateaux de Sommand et de Praz-de-Lys, montagne d'Uble, plateau de Loëx, plateau d'Agg, combe de Gers, montagne du Crin, valloir de Bostan... (carte ci-dessous).

### Visite des jurys les 6 et 7 juillet

De nombreux acteurs concernés par les espaces pastoraux - élus de la Communauté de Communes, organisations agricoles, partenaires institutionnels, touristiques ou environnementaux - se mobilisent à nouveau et auront l'honneur de « monter en alpage » les 6 et 7 juillet prochains. « L'idée des visites est de pouvoir échanger avec les exploitants sur l'histoire de l'alpage, la conduite

des pâtures, l'organisation du travail, les équipements et les accès, les rapports avec les autres usagers de la montagne... », explique Cyril Cathelineau, vice-président de la Communauté de Communes déléguée à l'environnement. À l'issue des visites, les jurys se concentreront pour établir un palmarès qui valorise les points forts et les singularités « sans pour autant établir de classement. Car l'objectif est d'abord de valoriser l'engagement de chacun, leur passion commune et leur attachement au territoire », précise Cyril Cathelineau. Le palmarès fera l'objet d'une remise officielle à l'automne prochain, en présence de tous les partenaires associés à la démarche.

### SIXT-FER-À-CHEVAL

## Les élus des Montagnes du Giffre au chevet des alpages



Conseillers communautaires et responsables de différents organismes officiels (agriculture, tourisme, environnement) sont allés à la rencontre des alpagistes des montagnes du Giffre (comme ici à Sales) pour évoquer leur métier, leur passion et leurs difficultés. Photo de D.L.O.L.

Comprendre le travail des exploitants agricoles et appréhender toutes les problématiques de la vie en alpage, telles que les motivations des élus de la communauté de communes des Montagnes du Giffre (CCMG) qui ont organisé la deuxième édition du Prix d'excellence des alpages du Haut-Giffre les 6 et 7 juillet.

Organisés sur deux jours, les visites sur le terrain ont concerné une quinzaine d'exploitations non laitières (ovins et génisses). Outre la participation de plusieurs conseillers communautaires, ces rencontres ont été suivies par des membres d'organisations agricoles, d'organismes institutionnels, d'associations liées au tourisme et à la protection environnementale.

Notre objectif est de valoriser l'engagement de chacun des alpagistes. Des hommes et des femmes attachés à leur territoire et aux traditions qui s'y rapportent», résume Cyril Cathelineau, vice-président de la CCMG en charge de l'environnement. Le métier de berger ne correspond plus vraiment à l'image d'Épinal que le commun des mortels a en tête. Aujourd'hui, l'éleveur est confronté à nombre de difficultés compliquant (voire compromettant) la pérennité de son activité pastorale : pratiques touristiques et sportives en hausse constante (randonneurs, vélistes, traileurs), réchauffement climatique, raréfaction de la ressource en eau, prévention des attaques de loups (pose de filets et parcs de protection, présence indispensable de patous, embauche de bergers, surveillance accrue des troupeaux, etc.).

Autant de contraintes et bien d'autres qui pèsent sur le moral des troupeaux et poussent certains agriculteurs à envisager l'abandon pur et simple de l'activité. O.L.

Le Dauphiné - 11 juillet 2022



Terres de Savoie - 30 juin 2022



### Interview sur Radio Giffre

En mai dernier, Cyril Cathelineau, vice-président de la Communauté de Communes déléguée à l'environnement et Pauline Leterte, technicienne espaces naturels, sont intervenus sur l'antenne de Radio Giffre pour expliquer les objectifs du Prix d'Excellence Alpages, et inciter les exploitants du territoire à participer à cette 2<sup>e</sup> édition.

Interview à écouter sur [www.radiogiffre.com](http://www.radiogiffre.com)  
Podcast du 18 mai 2022



**MONTAGNES DU GIFFRE/Les** candidats de la 2<sup>e</sup> édition du prix d'excellence des alpages du Haut-Giffre ont reçu la visite des équipes de jurys les 6 et 7 juillet. Reportage sur les estives à génisses de la commune de Taninges, à la rencontre de Stéphane Mulatier, de la famille Trombert et de Benjamin Lafrasse.

# La passion de l'agriculture estivale d'altitude

Les jurys du prix d'excellence des alpages du Haut-Giffre ont visité les treize candidats inscrits les 6 et 7 juillet. Après les estives laitières en 2021, cette seconde édition était ouverte aux alpages non-laitiers du territoire du PPT. Pour l'une des six équipes du jury, trois montagnes à génisses de la commune de Taninges étaient au programme de la journée du 6 juillet. Le même jour et le lendemain, les autres candidats étaient rencontrés sur les massifs de Mieussy, Samoëns, Sixt, et Magland. À chaque étape, un questionnaire portant sur le contexte pastoral, la conduite des pâtures, l'organisation du travail, les équipements, les accès et améliorations apportées, guidait des échanges intenses avec les exploitants, enrichis par les regards croisés des personnalités des jurys.

propriétaires et porter des améliorations pastorales en vue d'agrandir progressivement les lots. Globalement, les VTT restent sur les chemins et la cohabitation se passe bien. Mais Stéphane Mulatier a fait part de problèmes de piétinement engendrés par des ramasseurs de champignons. « En été, on voit des cars complets débarquer sur ce coin à boîtes reconnues. Certains viennent de Suisse et plus loin ! ». Une réglementation communale a été adoptée pour réduire les flux. Hormis la pose de passages canadiens, l'agriculteur n'a pas de besoin identifié pour poursuivre son activité d'alpagiste. Les inquiétudes du moment concernent plutôt le rachat de son collecteur de lait les Ets Verdanne par le groupe Lactalis. « Pour notre ferme, je ne m'attends pas à un grand changement. On se pose plus de questions sur le maintien de l'équilibre entre les opérateurs fromagers sur notre bassin laitier à l'avenir ».

### Des génisses à la Rosière

Le premier rendez-vous de la journée du 6 juillet était fixé à l'alpage très boisé de la Rosière à 1400 m d'altitude. Stéphane Mulatier, associé de Guillaume Duroy au sein du GAEC Lhoti à Verchala, élève 90 vaches laitières à 1500 m pour la Rosière pour transformation en Rebichon AOP. Depuis 1995, il y place ses meilleures génisses de renouvellement de fin mai à la mi-septembre, puis ses vaches taraires. Une douzaine d'animaux provenant du GAEC Septimontain complète le lot. 65 ha de prairies communales et privées sont broutées et parcourues par 14 km de fil. Il monte une fois par semaine pour les vérifier grâce à un accès très aisé par route goudronnée. Sur ce plateau de Loëx bien arrosé, l'eau est toujours disponible pour l'abreuvement. D'importants travaux ont été engagés avec la commune de Taninges pour débroussailler et ouvrir de nouveaux pâturages. Une AFP a été créée en début d'année pour rassembler les multiples

### La famille Trombert à la montagne d'Uble

30 minutes de 4x4 plus tard, destination la montagne d'Uble à 1500 m pour la seconde visite. Originaire d'Essert-Romand, la famille Trombert loue cet alpage de 110 ha depuis 1991 à un propriétaire privé suisse. À l'arrivée de François Trombert (83 ans), le secteur était à l'abandon : un chemin très dégradé, il n'y avait aucun parc et pas d'eau, le chalet très ancien n'était pas habitable. À force de travail, les sources ont été remises en état et connectées à une dizaine de bassins enterrés. La réfection de l'accès s'est faite petit à petit car chaque gros orage nécessite un entretien sévère. La toiture du chalet a été reprise et l'eau courante installée. Un incendie survenu en 2016 a été l'occasion d'améliorer le confort du logement. Plusieurs aménagements équipent l'alpage : des parcs de contention pour trier les génisses, des planchers en bois par-dessus les ravins avec abreuvoir et même des râteliers et du sel pour nourrir en hiver la soixantaine de moutons protégés du massif. C'est son fils Julien Trombert, 46 ans, double actif pour une société d'informatique, qui gère aujourd'hui la prise en pension de 130 génisses montbéliardes, abondantes et blondes, provenant de quatre exploitations du bas. Il organise la conduite au fil de quatre lots d'âge pour faire pâturer toute la montagne. Malgré les importants



Julien Trombert et son père François exploitent en famille la montagne d'Uble depuis 30 ans. Gestion des espèces invasives, aménagements pour les animaux, captages d'eau, réfection du chemin, équipement du chalet tout est fait pour pérenniser et transmettre ce riche patrimoine pastoral.



travaux de captage, la ressource en eau n'est pas garantie en période de sécheresse. Mi-juin, une source ne coulait plus, les orages l'ont réactivée depuis. La lutte manuelle contre le veratère, les rumex, les églantiers et les chardons des champs est poursuivie avec ardeur. Les jurys ont salué le courage des exploitants attachés à cette montagne, leur générosité et leur passion à perpétuer la tradition et le patrimoine pastoral.

### Alpage du lac de Roy

Après un excellent casse-croûte montagnard dans le chalet d'Uble, le jury s'est rendu sur la troisième et dernière étape de la journée : l'alpage du lac de Roy à 1700 m sur la station de Praz-de-Lys. En EARL avec son siège d'exploitation à Cluses depuis début 2022, Benjamin Lafrasse, 36 ans, poursuit le travail de son père Marcel qui monte ses animaux depuis 1968. 75 à 95 génisses pâturent du 15 juin à la mi-octobre 120 ha de pâturages très ouverts, tirés par 6 km de fil, alimentés par poste solaire. En plus des siennes, il prend en pension des génisses de 16 à 30 mois provenant de quatre élevages. Mantibéliardes, abondantes et tannes se côtoient, toutes avec des cloches, Benjamin y tient. Il impose aussi des garanties sanitaires strictes. Avec cinq sources reliées à des citernes enterrées de 20000 litres chacune et avec la présence du lac, l'eau est abondante sur cet alpage. « Nous n'avons même pas besoin de poser des bassins : les animaux boivent dans les mouilles ou directement dans le lac ». Le chalet traditionnel de 1734 a conservé son volume et « nous avons voulu le garder dans

son jus pour ne pas le dénaturer ». Des panneaux photovoltaïques n'ont donné l'électricité que cette année. Benjamin y dort parfois le week-end mais en général le tour du troupeau ne lui prend qu'une demi-journée, trois fois par semaine. L'étable attenante est utilisée pour les soins : l'ensemble est loué à un propriétaire privé. Peu de plantes invasives constatées sur la partie d'alpage exploitée par Benjamin qui a sa recette : « pour réduire l'embroussaillage, il ne faut pas hésiter à charger en animaux ! ». L'accès relativement facile au site est à la fois une chance et un risque de surfréquentation. « L'été, plus de 400 personnes se rendent chaque jour à pied au lac. C'est pourquoi je ne cherche pas à améliorer la route de peur que des voitures empruntent ». Le seul souci rencontré, ce sont les promeneurs avec leur chien non tenu en laisse. Benjamin interpellé et explique régulièrement au public la nécessité d'attacher les chiens de compagnie. Des besoins pour conforter son activité d'alpagiste à l'avenir ? « Franchement, je ne vois pas,

encore 50 ans comme ça et ça m'ira très bien ». À l'issue des visites, les jurys se concentreront pour établir un palmarès qui valorisera les points forts et les singularités des différents alpages inscrits. Une remise officielle sera organisée lors d'un événement du territoire à l'automne.



Sur l'alpage du lac de Roy, Benjamin Lafrasse indique où se trouvent les génisses en pension, visibles au fond derrière le plan d'eau.



Terres de Savoie - 15 juillet 2022



Stéphane Mulatier, associé du GAEC Lhoti à Verchala, monte ses génisses à l'alpage de la Rosière (plateau de Loëx) depuis 25 ans.

# Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes on page 46.

A series of horizontal dotted lines for writing notes on page 47.



# REMERCIEMENTS



## Organisateurs



Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie



## Partenaires



Direction départementale des territoires



SICA Arve Giffre Risse



Merci aux fruitières du territoire, **Les Hauts-Fleury à Mieussy** et **Les Hauts de Savoie à Samoëns**  
Merci aux médias locaux, particulièrement **Radio Giffre**, **Terre des Savoies** et **Le Dauphiné Libéré**



## Financeurs

